



# HMONP

Dossier de renouvellement de l'habilitation à délivrer la HMONP  
2022-2027



École  
nationale supérieure  
d'architecture  
de Normandie

27, rue Lucien-Fromage  
76160 – Darnétal  
02 32 83 42 00  
contact@rouen.archi.fr  
www.rouen.archi.fr



Normandie Université

## Table des matières

1- Les conditions d'accès, les effectifs, la validation des acquis.....	3
1. Les conditions d'accès.....	3
2. Les effectifs.....	4
3. La validation des acquis professionnels.....	5
a. Les conditions.....	5
b. Le dossier de candidature.....	5
c. Le dossier commenté de travaux.....	5
d. La composition de la commission de validation des acquis.....	5
e. L'examen des dossiers en commission VAE.....	6
2- La formation théorique et pratique (TD), les séminaires.....	7
1. Les objectifs stratégiques.....	7
2. La maquette générale des enseignements.....	9
3. Le descriptif du contenu des enseignements.....	12
4. L'équipe enseignante.....	14
3- La MSP, l'encadrement de l'ADE, les contrats.....	18
1. Le directeur d'études.....	18
2. Les tuteurs.....	19
3. La MSP (mise en situation professionnelle).....	20
a. La situation des ADE en MSP.....	20
b. L'évaluation.....	20
b.1. Le contrôle continu.....	20
b.2. L'évaluation finale.....	21
b.3. Le journal de bord.....	22
4- Délivrance de la certification et devenir professionnel.....	22
1. Les attendus définis par l'école pour le mémoire.....	22
2. La composition du jury.....	23
4. Les ECTS.....	25
5. Les statistiques de l'insertion professionnelle.....	25
5- Glossaire sommaire des acronymes.....	26
6- Annexes.....	26

# 1- Les conditions d'accès, les effectifs, la validation des acquis

---

A l'ENSA Normandie, la formation HMONP est organisée conformément aux modalités fixées par les arrêtés du 20 juillet 2005 et du 10 avril 2007, établis par le Ministère de la Culture de la Communication. Elle s'adresse aux titulaires du diplôme d'état d'architecte (ou d'un diplôme ou de titres admis en équivalence) qui désirent exercer la maîtrise d'œuvre en leur nom propre.

La formation doit permettre à l'architecte diplômé d'État ou titulaire d'un des diplômes ou titres cités à l'article 2 d'acquérir, d'approfondir ou d'actualiser ses connaissances dans trois domaines spécifiques :

- Les responsabilités personnelles du maître d'œuvre,
- L'économie du projet,
- Les réglementations, les normes constructives, les usages, etc.

La formation est à considérer comme un temps consacré à l'acquisition des moyens d'actions caractérisant l'exercice de la maîtrise d'œuvre, des responsabilités et ses compétences professionnelles y afférant.

Dans la formation délivrée par l'ENSA Normandie, nous tenons cependant à ne pas négliger ou oublier les spécificités du métier d'architecte, à savoir la pratique, ou plutôt les pratiques, de conception. Nous restons ainsi attentifs au fait que les ADE continuent d'entretenir une démarche questionnante, réflexive et prospective vis-à-vis de leurs pratiques plutôt que d'encourager l'apprentissage de réflexes ou d'automatismes professionnels, confinant au formalisme.

## 1. Les conditions d'accès

L'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre est accessible de plein droit à tous les titulaires :

- D'un diplôme d'état d'architecte conférant le grade de master délivré par une Ecole Nationale Supérieure d'Architecture, placée sous la tutelle du Ministre chargé de l'architecture et habilitée à le délivrer,
- D'un diplôme délivré par des établissements d'enseignement de l'architecture qui ne sont pas placés sous la tutelle de ce Ministre et reconnus par lui, ou d'un titre français ou étranger admis en dispense ou en équivalence du diplôme d'état d'architecte français.

Les ressortissants européens disposant d'un diplôme ou titre académique admis en équivalence du diplôme d'état d'architecte peuvent donc demander à s'inscrire à la formation HMONP, en application de la directive du 10 juin 1985.

Concernant les étudiants étrangers hors UE, seuls sont admis à s'inscrire les candidats dont le diplôme a été reconnu comme équivalent au diplôme d'état d'architecte par la commission

nationale de reconnaissance de diplômes étrangers et dans la mesure où une réciprocité existe entre la France et le pays concerné pour l'accès à l'exercice de la profession réglementée.

Ces différents droits d'accès doivent aussi s'accompagner d'une réelle motivation. Cette formation est à envisager à un moment du parcours professionnel où la prise de responsabilités constitue un enjeu : cela peut être après quelques années d'expériences en tant que salarié, après s'être confronté à la pratique dans d'autres pays, après avoir mûri une motivation personnelle ou en raison d'une opportunité professionnelle qui se présente (création d'entreprise, association, etc).

Le candidat doit faire une demande d'admission, même s'il n'a pas encore conclu un contrat de travail auprès d'une structure de maîtrise d'œuvre.

L'admission à la formation peut prendre deux orientations différentes selon les profils des candidats. Certains auront à valider l'intégralité de la formation, d'autres feront valoir les acquis de leur expérience et de leur parcours antérieur pour obtenir des dispenses.

Le dossier de candidature doit comprendre les documents suivants :

- Curriculum Vitae,
- Lettre de motivation,
- Attestation du diplôme d'ADE,
- Justificatifs d'expériences professionnelles,
- Contrat de travail ou promesse d'embauche,
- Portfolio ou dossier commenté des travaux.

## 2. Les effectifs

Le nombre total d'inscrits se situe autour d'une moyenne de 40 candidats par an, en accord avec le nombre de places disponibles. Il est intéressant de remarquer que la répartition hommes/femmes reste équilibrée. En ce qui concerne le pourcentage d'étudiants étrangers, il se situe autour de 3 à 4 %.

### Inscriptions et profils des inscrits en formation HMONP

1A	Inscriptions			Genre des étudiants inscrits			Nationalité des étudiants inscrits	
	Nb de candidatures	Nb d'inscrits	Taux d'inscription (en %)	Nb femmes	Nb hommes	Non binaires	Nb Français	Nb Etrangers
2021/2022	55	50	91 %	21	29	0	48	2
2020/2021	50	38	76 %	16	22	0	37	1
2019/2020	50	45	90 %	22	23	0	43	2

1B	Etablissement d'obtention du DEA (ou du diplôme équivalent)		Année d'obtention du DEA (ou du diplôme équivalent)		
	Nb d'inscrits issus de votre ENSA	Nb d'inscrits issus d'une autre ENSA (ou autres établissements)	Nb inscrits ayant obtenu leur diplôme (DEA ou autres) depuis moins d'un an	Nb inscrits ayant obtenu leur diplôme (DEA ou autres) depuis 1 à 3 ans	Nb inscrits ayant obtenu leur diplôme (DEA ou autres) depuis plus de 3 ans
2021/2022	40	10	21	16	13
2020/2021	34	4	18	8	12
2019/2020	40	5	13	15	17

### **3. La validation des acquis professionnels**

#### **a. Les conditions**

Seuls les architectes diplômés d'État ayant une expérience professionnelle dans le domaine de la maîtrise d'œuvre, depuis au moins 3 ans peuvent prétendre à une Validation des Acquis d'Expérience (VAE). Les stages réalisés avant obtention du diplôme d'état ne comptent pas dans ces 3 années minimum d'expérience professionnelle. Une fiche méthodologique concernant l'élaboration du dossier de candidature est mis à disposition des ADE afin de les aider à élaborer leur candidature.

#### **b. Le dossier de candidature**

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Curriculum Vitae,
- Lettre de motivation,
- Attestation du diplôme d'ADE,
- Dossier commenté des travaux.

#### **c. Le dossier commenté de travaux**

Le dossier commenté de travaux n'est en aucun cas la compilation des projets sur lesquels l'ADE a travaillé durant son expérience professionnelle. C'est un dossier destiné à démontrer à la commission HMONP que l'ADE a acquis les connaissances fondamentales de la formation HMONP.

Le dossier de travaux, de 15 pages maximum, sera organisé selon les 5 thèmes suivants. Ces thèmes seront développés à travers les missions et expériences professionnelles de l'ADE (voir détail des thèmes dans le tableau 2).

- Cadre légal de l'exercice de la profession réglementée,
- Missions de la maîtrise d'œuvre et tous ses acteurs,
- Cadre contractuel,
- Environnement réglementaire,
- Création et gestion des entreprises d'architecture.

#### **d. La composition de la commission de validation des acquis**

Conformément à l'article 9 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux modalités d'inscription dans les écoles d'architecture, les membres de la commission de validation des acquis sont nommés par les enseignants siégeant au Conseil d'Administration. Elle comprend neuf membres dont sept sont architectes praticiens. En 2021/2022, cinq de ces praticiens sont implantés sur le territoire normand. La commission se réunit début septembre pour l'examen des candidatures.

## e. L'examen des dossiers en commission VAE

Le dossier de candidature est examiné en commission VAE. La commission peut invalider le dossier et renvoyer l'ADE vers une mise en situation professionnelle classique ou valider le dossier ce qui exempte l'ADE de :

- Mise en situation professionnelle,
- Certains séminaires ou cippades selon l'expérience acquise et démontrée.

La formation conduisant à l'habilitation de l'architecte diplômé d'Etat à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre comprend et associe des enseignements théoriques, des enseignements pratiques et techniques, délivrés au sein de l'ENSA Normandie sous forme de séminaires ou de cippades tels que décrits dans le programme en annexe.

L'ADE admis en Validation des Acquis d'Expérience devra participer à l'encadrement mis en place par son directeur d'étude, réaliser un mémoire professionnel et soutenir à l'oral en fin de session.

### Procédure de validation des acquis à l'entrée en HMONP

Composition de la COMMISSION DE VALIDATION DES ACQUIS (art. 9 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux modalités d'inscription dans les écoles d'architecture)	Durée minimale d'expérience professionnelle exigée par l'école pour la validation des acquis	Critères d'évaluation des acquis (nature et contenu de l'expérience professionnelle, parcours de formation souhaité,...)	Nombre total de dossiers instruits	Nombre de dispenses pour la formation théorique (1)	Nombre de dispenses pour la MSP
GENYK DE FRANCE Isabelle CHESNEAU Isabelle SIMONIN Christine FORT Cécile DRAIN Fabrice LAINE Antoine PARRINGTON Valérie FERET Emmanuelle FLEURY Sophie	3 ans	<p>Le dossier de synthèse de l'expérience acquise doit préciser les points suivants qui constituent les critères d'évaluation :</p> <p><b>1# Le cadre légal de l'exercice de la profession réglementée</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• La profession d'architecte comme profession réglementée.</li> <li>• Les rôles et missions de l'ordre des architectes et des syndicats d'architectes</li> <li>• Les responsabilités personnelles et professionnelles de</li> </ul> <p><b>2# Les missions de la maîtrise d'oeuvre et tous ses acteurs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les différents types de marchés</li> <li>• Le déroulement des missions</li> <li>• La Phase Chantier</li> <li>• La maîtrise des coûts du projet</li> </ul> <p><b>3# Le cadre contractuel :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Relations maître d'ouvrage/maître d'oeuvre</li> <li>• Relations au sein de la maîtrise d'oeuvre : les partenariats, la co-traitance, la sous-traitance, le mandataire</li> <li>• Le contrat de MOE ou de groupement de MOE</li> </ul> <p><b>4# L'environnement réglementaire :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les règles d'urbanisme et de construction</li> <li>• Les règlements techniques</li> <li>• Les labels et certifications.</li> </ul> <p><b>5#Création et gestion des entreprises d'architecture</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'organisation et la gestion de l'agence</li> </ul>	6	1 partielle (cippade n°3 sur la création D'entreprise)	5

# 2- La formation théorique et pratique (TD), les séminaires

---

## 1. Les objectifs stratégiques

L'ENSA Normandie est reconnue dans son environnement d'enseignement supérieur et de recherche par la dynamique de sa recherche et la qualité professionnelle, pédagogique et scientifique de ses enseignants-chercheurs. Elle se nourrit de partenariats professionnels et des qualifications académiques. Du fait de sa formation dispensée et centrée sur le projet architectural, sa capacité à construire des projets globaux appuyés par une approche pluridisciplinaire, et du fait de ses ancrages multiples, professionnels et universitaires sur le territoire, l'ENSA Normandie est un lieu d'expertise en appui des politiques publiques de l'architecture, du patrimoine et de l'urbanisme.

L'HMONP (Habilitation à l'exercice de la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre) s'intègre dans cet écosystème complexe et s'impose de plus en plus comme un enjeu de formation central pour l'ENSA Normandie.

Reliant à la fois un socle théorique de connaissances et le suivi d'un projet professionnel pratique, elle doit correspondre à une acquisition de compétences diverses et hautement opérationnelles qui puissent permettre une intégration forte dans le secteur très concurrentiel des agences d'architecture.

Il est essentiel de rappeler que cette formation se construit autour d'un maître mot : celui de la responsabilité. Cette responsabilité est diverse et elle se décline à plusieurs échelles. Le diplômé va devoir assumer le futur projet en tant qu'auteur, savoir s'approprier et défendre ses choix, avoir une connaissance fine des contraintes économiques, juridiques et politiques tout en manifestant au plus haut degré son élan créateur et son originalité.

En partant de ces quelques considérations liminaires, le projet stratégique de l'ENSA Normandie en termes de formation HMONP se structure autour des objectifs suivants :

### **1. Une amélioration continue de l'offre de formation et de la formation des enseignants**

Aux enjeux professionnels en constante évolution, se doivent de répondre l'adaptation et l'amélioration continue de la formation à l'HMONP. C'est un effort continu que l'équipe pédagogique de la formation à l'ENSAN réalise à travers la mise à jour des contenus, l'invitation d'experts praticiens, institutionnels ou enseignants-chercheurs. Il s'agit-là d'un objectif fondamental et constant d'amélioration de la formation.

L'ENSA Normandie souhaite faire de l'HMONP une fenêtre d'ouverture vers le monde de l'architecture afin de mieux préparer les candidats à affronter les enjeux de demain.

### **2. Réflexion sur la mise en place des modalités d'enseignement**

La crise sanitaire nous a poussé à imaginer d'autres modalités d'enseignement notamment grâce au numérique, durant les périodes de confinement. Nous avons dressé le bilan de cette expérience et nous en avons gardé l'aspect positif afin de faire évoluer les modalités du suivi des ADE par le directeur d'étude. En effet, il est difficile de rassembler les ADE pour un suivi collectif

(groupe de 6 ADE) lorsqu'ils sont disséminés sur le territoire Normand. Or, l'équipe pédagogique connaît les bénéfices d'un suivi collectif pour les ADE. Il permet aux ADE de confronter les différentes expériences de MSP pour mieux situer la structure d'accueil et ses pratiques, son champ d'action dans le paysage de l'exercice du métier. Avec l'outil numérique, il est désormais possible pour un directeur d'étude de moduler ses méthodes de suivi, du plus individuel au plus collectif en présentiel ou en visioconférence. Dans une perspective d'amélioration de l'encadrement des ADE, l'équipe pédagogique souhaite continuer à expérimenter ces modalités afin de répondre au mieux aux besoins et situations spécifiques des ADE en formation.

### **3. Le renforcement du lien et du dialogue entre le monde académique et le monde de l'entreprise**

L'HMONP est un des points d'intérêt communs qui existent et qui pourra être développé davantage.

La formation à l'HMONP doit permettre à l'ADE de se doter des connaissances et des méthodes de travail coconstruites, en lien avec les besoins du monde socio-économique.

Cela implique également une très forte ouverture sur le territoire local avec ses contraintes et ses opportunités.

### **4. Mise en relation et harmonisation avec les dispositifs de soutien de l'entrepreneuriat**

L'ENSA Normandie cherche à articuler différentes initiatives à la formation HMONP grâce à de nouveaux dispositifs créés en 2020.

Véritables structures d'appui pour impulser l'innovation dans l'exercice du métier d'architecte, ces structures (La Fruitère, Pépites, Normandie Incubation, etc) ont pour objectif de favoriser l'émergence d'un entrepreneuriat innovant dans le domaine de l'architecture.

Le lien avec l'HMONP doit donc se faire naturellement via une sensibilisation et un appui interne fort.

### **5. Le renforcement des liens avec le CROA**

Le CROA pourrait contribuer à améliorer davantage la communication entre la formation à l'HMONP, les architectes et les entreprises d'architecture. Il pourrait également jouer un rôle essentiel dans le cadre de la réflexion autour de la mise en situation professionnelle.

### **6. L'échanges de bonnes pratiques avec les autres ENSA**

Il est enfin essentiel d'être dans un échange continu avec les autres écoles d'architecture afin de partager les bonnes pratiques et valoriser les réussites.

Un premier pas a été franchi grâce à l'étude GÉNÉRATION HMONP, la formation à l'habilitation à exercer la maîtrise d'oeuvre en nom propre comme fabrique de l'architecte. Cette Étude a été réalisée pour le compte du Ministère de la Culture et du CNOA (2019-2021), par l'équipe du Laboratoire Espaces Travail-UMR CNRS LAVUE, de l'ENSAPLV, et dirigée par Élise Macaire et Minna Nordström. Le comité scientifique incluait un nombre important de responsables pédagogiques de formation à l'HMONP dont la responsable pédagogique de l'ENSAN. Dans la continuité des pistes évoquées par cette étude, la mise en place d'une plateforme d'échanges sur la formation entre les ENSA est un objectif partagé et porté par l'équipe encadrante de l'ENSAN qui participera à cette mise en place dans un avenir très proche.

## 2. La maquette générale des enseignements

La maquette générale des enseignements (150h au minimum) correspondant au « Cadre national des formations à la HMONP » qui figure en annexe du « Protocole d'accord » du 13 novembre 2008.

Maquette générale des enseignements							
Intitulé des modules d'enseignement	Intitulé des enseignements	Nom des enseignants	Statut des enseignants	Nombre d'heures encadrées	Modalités d'évaluation et nombre de sessions d'examen	Nombre d'ECTS	
1	Le cadre légal de l'exercice de la profession réglementée	Responsabilité professionnelle de l'architecte, une approche historique	Robert CARVAIS	Historien du droit, Directeur de recherche au CNRS	1,5	1 évaluation écrite à l'issue du séminaire correspondant	
		Une éthique de responsabilité articulée à l'autonomie de la profession libérale et au nom	Isabelle CHESNEAU	MCF SHS ENSA Paris-Malaquais, chercheuse à l'UMR CNRS 3329 AUSser/ACS3	2		
		Le sens social de la responsabilité civile	Isabelle CHESNEAU	MCF SHS ENSA Paris-Malaquais, chercheuse à l'UMR CNRS 3329 AUSser/ACS4	1,5		
		La responsabilité de l'architecte à travers le regard du juge	Jean KEATING-HART	Ancien juge du Tribunal de Grande Instance de Paris	2		
		Les responsabilités professionnelles des architectes et de leurs partenaires	Anne-Sophie PUYBARET	Avocate au barreau de Paris, Cabinet Larrieu et Associés	3		
		Les assurances obligatoires des architectes et de leurs partenaires	Delphine ABERLEN	avocate au barreau de Paris, Cabinet Naba	2		
		Qu'est-ce qu'une expertise judiciaire ? Enjeux et attendus vis-à-vis de l'architecte	Delphine ABERLEN	avocate au barreau de Paris, Cabinet Naba	2		
		Les conceptions européennes de la protection professionnelle	Isabelle CHESNEAU	MCF SHS ENSA Paris-Malaquais, chercheuse à l'UMR CNRS 3329 AUSser/ACS4	1,5		
La protection de l'œuvre	Pierre MASSOT	avocat à la cour, fondateur du cabinet Arenaire	2,5				
<b>Sous-total</b>				<b>18</b>			
2	Création et gestion des entreprises d'architecture	Rôle et missions des centres de gestion agréés, ORIF-PL / ARAPL	Géraldine POLLEFOORT	Directrice ORIF-PL de Haute Normandie	1	1 évaluation écrite à l'issue du séminaire correspondant	
		Comptabilité et fiscalité des entreprises libérales	Véronique CLEMENT de CESARIS	URSSAF	2		
		régime fiscaux, Exercice en groupe ou seul : SCM/ SCP, choix d'un régime d'imposition, mécanisme de l'impôt	Bruno SUPPLICIAU	Expert comptable	4		
		La gestion comptable de son entreprise	Christian CHAUVIN,	Expert-comptable, commissaire aux comptes	7		
		Préparer la gestion numérique de l'agence: communication, classement, partage du serveur	Cécile FORT	Architecte DPLG, agence TMF/gérante et	1		
		Stratégie d'entreprise, gestion RH, évolution de la structuration d'une entreprise dans le temps	Véronique BIAU	Architecte DPLG, Docteure en sociologie, Architecte-Urbaniste en chef de l'État	2		
		Stratégie et communication de l'entreprise	Margotte LAMOUREUX	Architecte DE ENSAPM, doctorante LET-LAVUE, Journaliste spécialisée	2		
		Etude de cas : stratégie d'une agence avec compétence d'ingénierie intégrée	Adrien Paporello	Architecte-ingénieur et directeur de l'agence AIA Lifedesigner de Paris	2		
Quelle stratégie pour quelle posture d'architecte ?	Table ronde de professionnels	Agence CBA(Christophe Bidaud, architecte DPLG), Atelier Lemiere Levasseur Architectes (Martin Lemièrre et Thomas Levasseur, architectes HMONP)	2				
<b>Sous-total</b>				<b>23</b>			
		Place de l'architecte dans le système des acteurs en fonction du type de marché	Isabelle GENYK DE FRANCE	MC titulaire Responsable pédagogique HMONP	1		
		La direction de l'exécution du marché	Issam BEN SALAH	Architecte, directeur de Agora Ingénierie à Ecquevilly	3		
		La sécurité sur le chantier. Le coordinateur SPS	Philippe GARBE	Inspecteur au sein de DIRECCTE de Normandie, service santé et sécurité du travail	2		

	Présentation des complexité d'organisation et des aléas d'un chantier (marché public) en rénovation d'un bâtiment existant + extension neuve avec chantier phasé en site occupé. Cas pratique. Points de vues du MOA et de l'architecte	Cécile FORT Nathalie HUE	Cécile FORT, architecte DPLG, agence TMF/gérante et Nathalie HUE maître d'ouvrage au département 77	2	
	L'économie du projet durant le chantier. Evolution avec les matériaux bio-sourcés	Omar SELMADJI	Directeur de l'ICEGEM (Économiste de la construction, BET fluides, coordinateur SSI, OPC)	3	
	Le contrôle technique et la qualité des constructions	Eric MORINI	Ingénieur, contrôleur technique chez SOCOTEC	2	
	Le petit chantier de réhabilitation pour particulier	Stéphanie COLLOT	Architecte HMONP, agence Robert SCHLUMBERGER et Stéphanie COLLOT	2	
	LE RÉEMPLOI, quels enjeux et quel processus de conception et de réalisation_ Journée au Hangar Zéro	Frédéric DENISE	Architecte ENSAIS, agence Frédéric Denise architecte (Paris) et Archipelzero (Le Havre)	4	
	Construire avec du Bois et de la Paille, quel type de chantier ?	Julien PRADAT	Architecte, dirigeant de Murmur architecture	1,5	
	Construire en béton de chanvre, quel type de chantier ?	Richard THOMAS	architecte & enseignant ENSAN, agence NXNW	1,5	
	La pratique du projet urbain par l'espace et l'architecture	Jean-Marc BICHAT	Architecte-urbanisme, enseignant ENSAPVS, co-directeur de l'agence GERME ET JAM	4	
	La pratique du projet urbain par la géographie et le paysage	Marion TALAGRAND	Paysagiste-urbaniste, professeur associé à l'ENSP, directrice de l'AMT (atelier marion talagrand)	3	
	La pratique du projet urbain par la programmation et la concertation	Thibault LEMAITRE Clément YENI	Urbaniste-programmiste, agence Ville Ouverte	4	
	La pratique du projet urbain par la commande	Stéphanie MALETRAS	Directrice de projet au sein de Rouen Normandie Aménagement	3	
	La pratique de l'architecte au sein d'une association pluridisciplinaire et engagée sur des projets sociaux et solidaires	Damien BESLOT	Architecte HMONP et co-directeur du collectif quatorze	2	
	La recherche au sein d'une agence d'architecture et d'urbanisme	Ségolène CHARLES	Docteure en Architecture Urbanisme Environnement, Chercheuse - Laboratoire Espace Travail, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-la-Villette Architecte D.E - Urbaniste - Atelier du Lieu Garante - Commission Nationale du Débat Public, projet Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays-de-la-Loire (LNOBPL)	2	1 évaluation écrite à l'issue du séminaire correspondant
	Le concepteur dans les projets urbains innovants	Minna NORDSTROM	Architecte DPLG, Maîtresse de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, Responsable pédagogique de la formation à l'HMONP	2	
	Le montage de projets innovants et notamment le projet de "la grande Coco"	Camille BESUELLE	Architecte HMONP, collectif d'architecte des Clics et des calques	2	
	Le processus de production du projet : architecte et particuliers	Odile VEILLON	Architecte, Enseignante à l'ENSA Paris Val de Seine et Paris-Est, Co-fondatrice et Présidente de l'association « Architectes & Particuliers », Conseillère à l'Ordre des architectes d'Île de France	4	
	Le processus de production du projet : architecte et promoteur privé avec l'outil BIM.	Binôme architecte / maître d'ouvrage Paterne BULCOURT Thomas MANGIN	Paterne BULCOURT : Architecte, BIM Manager agence Christophe Bidaud Architectes, enseignant à l'ENSA Normandie et à l'École Spéciale d'Architecture. Thomas MANGIN : Responsable Conception Normandie, Bouygues Immobilier, promoteur	4	
	Le processus de production du projet : présentation de la maîtrise d'ouvrage publique.	Swanhild BRISSET	Architecte HMONP, Chargée d'opérations, Service Maître d'Ouvrage Travaux et Construction, Direction des Bâtiments Régionaux, Région Normandie.	4	
	Le processus de production du projet : architecte et maître d'ouvrage public.	Binôme architecte / maître d'ouvrage Tania DEBBAS Viktoria THIERRY-MIEG	Tania DEBBAS : Architecte, Ingénieure Territoriale Principale Directeur de Projets à la Direction des Opérations de la Région Ile-de-France. Viktoria THIERRY-MIEG : Chef de projet, agence ARCHI 5, Jacques SEBBAG architecte	4	

3 Les missions de la maîtrise d'œuvre et tous ses acteurs

		Le processus de production du projet : spécificités du patrimoine 'protégé'	Bérénice GAUSSUIN	Architecte du patrimoine, Historienne de l'architecture, Enseignante à l'ENSA Paris-Malaquais, Membre de la Commission du Vieux Paris	2	
		Le processus de production du projet axé sur la dimension patrimoniale : architecte et DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ou maître d'ouvrage	Binôme architecte / maître d'ouvrage Grégoire FERRAND Camille BUGEIA	Grégoire FERRAND : Architecte du patrimoine, associé de l'agence SUNMETRON. Camille BUGEIA : Chargée d'opération à la Direction de Projets. Direction des Bâtiments. Pôle Education, Sports et Construction du département des Hauts-de-Seine (92)	4	
<b>Sous-total</b>					<b>66</b>	
4	Le Cadre contractuel	Cadrer sa responsabilité par le contrat et apprendre à négocier	Étienne BAILLET	Avocat au barreau de Paris, Bureau Baillet avocats (BBA)	3	1 évaluation écrite à l'issue du séminaire correspondant
		Le contrat de maîtrise d'œuvre: typologie, mise au point, négociation	Sophie Szpirglas	Methodus (conseil en organisation des entreprises de maîtrise d'oeuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage)	3	
		La rémunération : calcul du coût de l'agence, estimation, négociation dans le cadre du contrat	Sophie SZPIRGLAS	Methodus (conseil en organisation des entreprises de maîtrise d'oeuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage)	3	
<b>Sous-total</b>					<b>9</b>	
5	Le Cadre réglementaire	Normes et réglementations constructives – Rappel historique et actualité	Christine SIMONIN	MC STA ENSAPB	4	1 évaluation écrite à l'issue du séminaire correspondant
		Le rôle du bureau de contrôle - La réglementation en faveur du handicap	David PASQUIER	Directeur Technique Régional – Pôle Construction et Immobilier Normandie, Socotec – Agence Construction Rouen	4	
		Approche des réglementations thermiques au sein d'un bureau d'Etude	Grégoire MOULY	Ingénieur énergétique	4	
		De la RT 2012 à la RE 2020 – Nouveaux objectifs et nouveaux enjeux	Pierre BERSAND	Ingénieur thermicien « Agence Maya Construction Durable »	4	
		Le feu et ses modes de propagation – spécificités de la réglementation française	Emmanuel MACE	Ingénieur principal de la ville de Rouen, chef de service du SIRM (Sécurité Incendie et Risques Majeurs)	4	
		Étude de cas autour de la question réglementation feu et sécurité contre l'incendie	Emmanuel MACE	Ingénieur principal de la ville de Rouen, chef de service du SIRM (Sécurité Incendie et Risques Majeurs)	4	
<b>Sous-total</b>					<b>24</b>	
6	Le cadre de la formation HMONP et l'environnement professionnel	organisation de la formation, ADE, structures, ENSA; attendus	Isabelle GENYK DE FRANCE	MC titulaire Responsable pédagogique HMONP ENSAN	3	1 évaluation écrite à l'issue du séminaire correspondant
		Le projet professionnel	Isabelle CHESNEAU	MC titulaire SHS	4	
		Construction historique de la profession	Maxime DECOMMER	MC titulaire HCA	3	
		Rôle et missions du CROA et du CNOA	Catherine HENRI-LAURENT	Architecte DPLG / CROA	1,5	
		Rôle et missions des syndicats	Emmanuel PATRIZIO	Architecte DPLG / UNSFA	1,5	
		Retour expérience d'un architecte HMONP sur la formation	Charlotte lecoq	Architecte HMONP	1	
<b>Sous-total</b>					<b>14</b>	
<b>TOTAL</b>					<b>154</b>	<b>30 ECTS</b>

### 3. Le descriptif du contenu des enseignements

L'habilitation à l'exercice de la maîtrise d'œuvre en son nom propre vise à prendre en compte l'évolution de la profession d'architecte, aujourd'hui plus diversifiée et ouverte sur l'espace européen. Compte tenu de cet enjeu, l'ENSA Normandie est aujourd'hui consciente que la HMONP doit conduire à habilitier des architectes susceptibles de répondre à une commande multiple et diversifiée. Le contenu de la formation est actualisé chaque année au regard de l'évolution de la profession.

Cette formation a pour visée spécifique de permettre aux ADE d'endosser les « responsabilités personnelles » du maître d'œuvre, telles qu'elles sont définies par la loi de 1977. Si l'arrêté du 10 avril 2007 précise, à l'article 7, que cette formation doit également porter sur l'économie du projet et les règles et normes de construction, il convient cependant d'attribuer à ces trois domaines de formation des enjeux de nature différente : la responsabilité reste une valeur centrale, à l'aune de laquelle il est possible de distinguer l'architecte maître d'œuvre des autres métiers de l'architecture.

Dès lors que l'ENSA Normandie considère la notion de la responsabilité comme une valeur non seulement spécifique de la profession, mais également en constante redéfinition, appelée à se transformer en même temps que le métier lui-même, la formation à l'HMONP ne peut s'en tenir, en termes de contenus, à un référentiel de qualifications ou de compétences.

Dans ce sens, l'ENSA Normandie propose de construire un cadre problématique pour chacun des domaines abordés, permettant de fédérer une grande diversité de points de vue et de connaissances. Être un architecte responsable aujourd'hui, c'est être apte à mettre en œuvre une démarche critique, réflexive et prospective vis-à-vis de sa propre pratique. L'ENSA Normandie a voulu se saisir de cette question ouverte.

Si la philosophie générale de cette formation se caractérise par une démarche de questionnements réflexive vis-à-vis de la maîtrise d'œuvre, elle a cependant été pensée en fonction de la spécificité du métier d'architecte, à savoir la pratique ou plutôt les pratiques de conception.

Il faut entendre ici par conception, la capacité des architectes à être à même d'anticiper l'évolution de phénomènes variés (architectural, sociétal, idéologique, etc) et non de répéter leurs savoirs et savoir-faire dans le cadre de leur exercice professionnel. Distinguer ainsi la pratique des architectes maîtres d'œuvre au sein d'une chaîne plus vaste, a ainsi conduit l'équipe pédagogique de l'ENSA Normandie à introduire dans les trois domaines spécifiques de formation énoncés à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2007, la notion de processus de projet.

Dans ce sens, les contenus de la formation HMONP de l'ENSA Normandie ont été structurés autour de cinq axes de réflexion :

- Responsabilités personnelles du maître d'œuvre,
- Réglementations, les normes constructives et les usages,
- Gestion et les techniques de suivi de chantier,
- Processus de production du projet urbain,
- Processus de production du projet architectural.

Ces séminaires abordent, chacun pour leur part, les questions relatives à la responsabilité de l'architecte, mais de façon spécifique, en veillant à respecter une logique de progressivité dans la formation. L'équipe pédagogique a ainsi opté pour un cheminement graduel de la réflexion s'effectuant tout au long des différents séminaires. Le premier a pour objet de fixer la problématique générale se rapportant aux responsabilités personnelles de l'architecte maître d'œuvre, les deux suivants d'aborder cette même question en rapport avec les questions de réglementation et de suivi de chantier, pour finalement remettre les choses dans la perspective d'une démarche de conception et, plus largement, de la mise en situation professionnelle, entendue ici non pas comme un stage de plus dans le cursus, mais comme un poste à responsabilités dans une entreprise d'architecture.

Les thématiques sont les suivantes :

**La responsabilité** : Dans ce séminaire, il s'agit de comprendre combien la notion de responsabilité est attachée à celle de « nom propre » (principe d'imputabilité). De ce principe découle un certain nombre d'obligations professionnelles, sociales et politiques caractérisées par « l'identification » : celle de devoir s'inscrire à l'Ordre des architectes (port du titre), d'engager sa responsabilité personnelle par la signature en nom propre du permis de construire, de s'engager personnellement à défendre l'intérêt public (déontologie), etc. Parallèlement à ces devoirs, le nom propre confère à l'architecte des droits, celui de l'auteur et celui de voir protégées son autonomie et son indépendance d'exercice, notamment.

**La réglementation** : Les normes constructives sont, d'une manière générale, perçues par les architectes comme des contraintes qui ont comme seul effet de freiner leur démarche créative. Pourtant, au-delà de leurs enjeux, il est important de souligner leur contribution à l'innovation des produits et des procédés de construction offrant aux architectes des solutions en constante évolution. C'est à travers des expériences récentes de prescription induites par les nouvelles exigences réglementaires (RE 2020 accessibilité aux personnes à mobilité réduite, sécurité incendie, etc) ou encore dans l'élaboration de procédés expérimentaux (ATEX) qu'a été abordée la question de la réglementation. Il s'agit de critiquer une représentation négative de la réglementation afin d'en valoriser une image plus dynamique et vis-à-vis de laquelle l'architecte maître d'œuvre choisit de ne pas subir la règle, mais d'en devenir acteur.

Les études de cas présentées sont introduites par l'histoire de la réglementation s'y référant.

**Le chantier** : La maîtrise du processus de réalisation d'un bâtiment constitue un enjeu majeur pour assurer la qualité et la productivité du projet architectural. Il s'agit d'une question cruciale à l'heure où la tendance est, pour certaines maîtrises d'ouvrage privées, à confier la réalisation du bâtiment à des maîtrises d'œuvre d'exécution différentes de celles en phase conception.

Les deux premiers jours proposent un appui théorique à la mise en pratique des savoirs faire en phase « Direction de l'exécution des travaux ». Les intervenants invités s'attachent à mettre en évidence le rôle et les enjeux des différents acteurs participant à l'exécution des travaux, ainsi que la responsabilité du maître d'œuvre en phase DET, le rôle des documents du dossier marché, les relations entre les différents partenaires, l'identification des défaillances en cours de chantier et le suivi financier du chantier, etc.

La troisième journée est consacrée au réemploi et à la mise en œuvre de matériaux bio-sourcés, qui questionnent le processus de projet en amont même sa programmation jusqu'à sa réception et dans son système d'acteur à part entière.

**Le projet urbain** : Les mutations et transitions territoriales à l'œuvre amènent l'architecte à exercer son métier dans des processus de fabrication de la ville et des territoires de plus en plus

complexes. En plus de la maîtrise des savoirs et des savoir-faire fondamentaux autour du projet spatial à diverses échelles, il est essentiel de renforcer la prise en compte des problématiques environnementales et de co-conception (avec les habitants, entre acteurs publics et privés) dans le métier des architectes. La compréhension et la fabrication des formes urbaines sont au cœur de ces enjeux pour continuer à promouvoir une ville porteuse de mixité et de diversité (et donc durable), structurée autour d'espaces publics généreux qui est aussi l'une des responsabilités du métier d'architecte.

C'est donc moins en termes d'échelle que de démarche et de contenu que la notion de projet urbain s'impose aujourd'hui. Il s'agit de penser les articulations entre les différentes interventions sur l'espace, d'intervenir en termes de continuité spatiale et non de rupture, de faire se rencontrer tous les acteurs de la fabrique urbaine (élus, techniciens, habitants, porteurs de projet, etc) autour d'une vision partagée d'un devenir d'un site ou d'un territoire.

Ces évolutions du projet urbain et de ses outils ouvrent de nombreux champs professionnels pour l'architecte qui seront abordés par les acteurs invités lors du séminaire : maîtrise d'œuvre urbaine, maîtrise d'ouvrage, expertise, recherche-action, etc. Y sont abordés la programmation urbaine, la concertation, mais également une journée sur le thème « Faire la ville autrement ». Cette journée aborde les pratiques de collectifs d'architecte en urbanisme transitoire, le rôle et la place de l'architecte dans les appels à projets urbains innovants (APUI) ou encore la place de la recherche dans la pratique opérationnelle.

**Le processus de production du projet architectural** : Le cadre de production du projet architectural, qu'il soit législatif ou réglementaire, est en constante évolution. Cette réalité impacte la définition des missions de l'ensemble des acteurs de la construction et influe sur la relation entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

Dans ce contexte mouvant, ce séminaire a pour objectif de préciser le rôle des uns et des autres dans la production contemporaine en distinguant trois types de commande : publique, privée et patrimoniale. Outre le rappel de la spécificité de chacune d'elles par des invités experts, des binômes maître d'ouvrage-maître d'œuvre présentent des opérations remarquables réalisées ensemble. Ce double éclairage permet d'appréhender un processus plus large que celui de la conception pure, bien connu des architectes, en intégrant les phases amont (définition du projet, formulation du programme, etc) et aval (choix des entreprises, conduite de chantier, etc.) propres à tout projet d'architecture. Cette restitution croisée vise à expliciter les modalités de collaboration, à révéler les zones de compétence et l'expertise de chacun.

Les questions de l'économie du projet et de l'économie des agences sont abordées de façon transversale lors des trois derniers séminaires et lors des Cippades n°3, n°4, n°5 et n°6 : création d'entreprise, gestion d'entreprise, contrat et rémunération et stratégie d'entreprise d'architecture.

## 4. L'équipe enseignante

Depuis la rentrée 2019/2020, la responsabilité pédagogique de la formation est assurée par Isabelle Genyk de France enseignante TPCAU - chercheuse-praticienne titulaire. Elle coordonne et organise l'ensemble de la formation en binôme avec la responsable administrative Marfiza Jandolo.

La coordination est complétée par 40 heures, assurée par Cécile Fort, enseignante MCA architecte praticienne implantée sur le territoire normand.

Les cinq séminaires se déroulent sur trois jours pleins consécutifs, sous la direction d'un même responsable. Ce dernier est chargé de construire le contenu du séminaire, de sélectionner les

intervenants extérieurs selon leur expertise dans chacun des domaines abordés. Des architectes sont invités pour présenter la diversité de la pratique du métier et des acteurs de la construction, mais il y a également des partenaires et des observateurs de l'exercice de la maîtrise d'œuvre : des ingénieurs de bureaux d'études, des experts, des juristes, des sociologues, les assureurs du champ de la maîtrise d'œuvre, qu'ils soient enseignants, chercheurs, fonctionnaires ou praticiens, membres de la société économique et professionnelle.

L'organisateur du séminaire assure la synthèse des contenus et fait émerger, durant les interventions, les liens transversaux qui existent entre eux, voire avec des thématiques précédemment abordées. Tel un modérateur, il favorise et anime les débats. De la complémentarité de ses propres connaissances et de l'expertise des intervenants extérieurs, confrontée à la fraîcheur et à l'attente des jeunes architectes, se dégage une alchimie itérative au bénéfice de tous.

- **Séminaire n°1** : Les responsabilités personnelles de l'architecte maître d'œuvre : Responsable Isabelle Chesneau, MCF SHS ENSA Paris-Malaquais, chercheuse à l'UMR CNRS 3329 AUSser/ACS3,
- **Séminaire n°2** : Le cadre réglementaire de l'architecte maître d'œuvre : Responsable Christine Simonin, Architecte, acousticienne, MC STA ENSA Paris-Belleville,
- **Séminaire n°3** : Gestion et techniques de suivi de chantier : Responsable, Isabelle Genyk de France, Architecte DPLG, Maître de conférence, responsable formation HMONP, chercheuse au LET-UMR CNRS LAVUE,
- **Séminaire n°4** : Le processus du projet urbain : Responsable Marie Chabrol, Architecte-urbaniste, MC VT ENSA de Normandie, responsable développement AIA Territoires,
- **Séminaire n°5** : Le processus de production du projet architectural : Responsable Sophie Fleury, Architecte DPLG, Architecte du Patrimoine, MC TPCAUS ENSA Normandie.

Les séminaires sont complétés par six journées de formation « Cippade », conçues comme des journées d'acquisition de savoirs pratiques sur des questions d'environnement professionnel, de création, gestion et stratégie d'entreprise d'architecture.

Ces six journées sont élaborées du point de vue du contenu, organisées et animées par Isabelle Genyk de France, responsable pédagogique de la formation à l'ENSAN.

L'équipe enseignante			
Nom des enseignants	Statut de l'enseignant (titulaire, contractuel, vacataire ou intervenant extérieur) et discipline de recrutement pour les titulaires (ex : TPCAU) / Profession et titre (si besoin) pour les autres (ex : architecte DPLG, avocat, assureur, ...)	Intitulé des enseignements	Nombre d'heures dispensées par l'enseignant pour cet enseignement
Isabelle GENYK DE FRANCE	MC titulaire Responsable pédagogique HMONP	Organisation de la formation, ADE, structures, ENSA, attendus	3
		Place de l'architecte dans le système des acteurs en fonction du type de marché	1
Isabelle CHESNEAU	MCF SHS ENSA Paris-Malaquais, chercheuse à l'UMR CNRS 3329 AUSSER/ACS3	Le projet professionnel	4
		Une éthique de responsabilité articulée à l'autonomie de la profession libérale et au nom	2
		Le sens social de la responsabilité civile	1,5
		Les conceptions européennes de la protection professionnelle	1,5
Maxime DECOMMER	MC titulaire HCA	La construction de la profession	3
Catherine HENRI-LAURENT	Architecte DPLG / CROA NORMANDIE	Rôle et missions du CROA et du CNOA	1,5
Emmanuel PATRIZIO	Architecte DPLG / UNSFA	Rôle et missions des syndicats	1,5
Charlotte LECOQ	Architecte HMONP	Retour expérience d'un architecte HMONP sur la formation	1
Robert CARVAIS	Historien du droit, Directeur de recherche au CNRS	Responsabilité professionnelle de l'architecte, une approche historique	1,5
Jean KEATING-HART	Ancien juge du Tribunal de Grande Instance de Paris	La responsabilité de l'architecte à travers le regard du juge	2
Anne-Sophie PUYBARET	Avocate au barreau de Paris, Cabinet Larrieu et Associés	Les responsabilités professionnelles des architectes et de leurs partenaires	3
Delphine ABERLEN	Avocate au barreau de Paris, Cabinet Naba	Les assurances obligatoires des architectes et de leurs partenaires	2
		Qu'est-ce qu'une expertise judiciaire ? Enjeux et attendus vis-à-vis de l'architecte	2
Étienne BAILLET	Avocat au barreau de Paris, Bureau Baillet avocats (BBa)	Cadrer sa responsabilité par le contrat et apprendre à négocier	3
Pierre MASSOT	Avocat à la cour, fondateur du cabinet Arenaire	La protection de l'œuvre	2,5
Christine SIMONIN	MC STA ENSAPB	Normes et réglementations constructives – Rappel historique et actualité	4
David PASQUIER	Directeur Technique Régional – Pôle Construction et Immobilier Normandie, Socotec – Agence Construction Rouen	Le rôle du bureau de contrôle - La réglementation en faveur du handicap	4
Grégoire MOULY	Ingénieur énergéticien	approche des réglementations thermiques au sein d'un bureau d'Etude	4
Pierre BERSAND	ingénieur thermicien « Agence Maya Construction Durable »	De la RT 2012 à la RE 2020 – Nouveaux objectifs et nouveaux enjeux	4
Emmanuel MACE	Ingénieur principal de la ville de Rouen, chef de service du SIRM (Sécurité Incendie et Risques Majeurs)	Le feu et ses modes de propagation – spécificités de la réglementation française	4
		Étude de cas autour de la question réglementation feu et sécurité contre l'incendie	4
Géraldine POLLEFOORT	Directrice ORIF-PL de Haute Normandie	Rôle et missions des centres de gestion agréés, ORIF-PL / ARAPL	1
Véronique CLEMENT de CESARIS	URSSAF	Comptabilité et fiscalité des entreprises libérales	2
Bruno SUPPLICIAU	Expert comptable	régime fiscaux, Exercice en groupe ou seul : SCM/ SCP, choix d'un régime d'imposition, mécanisme de l'impôt	4
Christian CHAUVIN,	Expert-comptable, commissaire aux comptes	La gestion comptable de son entreprise	7
Issam BEN SALAH	Architecte, directeur de Agora Ingénierie à Ecquevilly	La direction de l'exécution du marché	3
Philippe GARBE	Inspecteur au sein de DIRECCTE de Normandie; service santé et sécurité du travail	La sécurité sur le chantier. Le coordonnateur SPS	2
Cécile FORT Nathalie HUE	Cécile FORT, architecte DPLG, agence TMF/gérante et Nathalie HUE maître d'ouvrage au département 77	Présentation des complexité d'organisation et des aléas d'un chantier (marché public) en rénovation d'un bâtiment existant + extension neuve avec chantier phasé en site occupé. Cas pratique. Points de vues du MOA et de l'architecte	2
Cécile FORT	Architecte DPLG, agence TMF/gérante	Préparer la gestion numérique de l'agence: communication, classement, partage du serveur	1

Omar SLMADJI	Directeur de l'ICEGEM (Économiste de la construction, BET fluides, coordinateur SSI, OPC)	L'économie du projet durant le chantier. Evolution avec les matériaux bio-sourcés	3
Eric MORINI	Ingénieur, contrôleur technique chez SOCOTEC	Le contrôle technique et la qualité des constructions	2
Stéphanie COLLOT	Architecte HMONP, agence Robert SCHLUMBERGER et Stéphanie COLLOT	Le petit chantier de réhabilitation pour particulier	2
Frédéric DENISE	Architecte ENSAIS, agence Frédéric Denise architecte (Paris) et Archipelzero (Le Havre)	LE RÉEMPLOI, quels enjeux et quel processus de conception et de réalisation_ Journée au Hangar Zéro	4
Julien PRADAT	Architecte, dirigeant de Murmur architecture	Construire avec du Bois et de la Paille, quel type de chantier ?	1,5
Richard THOMAS	Architecte & enseignant ENSAN, agence NXNW	Construire en béton de chanvre, quel type de chantier ?	1,5
Jean-Marc BICHAT	Architecte-urbanisme, enseignant ENSAPVS, co-directeur de l'agence GERME ET JAM	La pratique du projet urbain par l'espace et l'architecture	4
Marion TALAGRAND	Paysagiste-urbaniste, professeur associé à l'ENSP, directrice de l'AMT (Atelier Marion TALAGRAND)	La pratique du projet urbain par la géographie et le paysage	3
Thibault LEMAITRE Clément YENI	Urbaniste-programmiste, agence Ville Ouverte	La pratique du projet urbain par la programmation et la concertation	4
Stéphanie MALETRAS	Directrice de projet au sein de Rouen Normandie Aménagement	La pratique du projet urbain par la commande	3
Damien BESLOT	Architecte HMONP et co-directeur du collectif quatorze	La pratique de l'architecte au sein d'une association pluridisciplinaire et engagée sur des projets sociaux et solidaires	2
Ségolène CHARLES	Docteure en Architecture Urbanisme Environnement Chercheuse - Laboratoire Espace Travail, École Nationale Supérieure d'Architecture de Paris-la-Villette Architecte D.E - Urbaniste - Atelier du Lieu Garantie	La recherche au sein d'une agence d'architecture et d'urbanisme	2
Minna NORDSTROM	Architecte DPLG, Maîtresse de conférences à l'École nationale supérieure d'architecture de Paris La Villette, Responsable pédagogique de la formation à l'HMONP	Le concepteur dans les projets urbains innovants	2
Camille BESUELLE	Architecte HMONP, collectif d'architecte des Clics et des calques	Le montage de projets innovants et notamment le projet de "la grande Coco"	2
Odile VEILLON	Architecte, Enseignante à l'ENSA Paris Val de Seine et Paris-Est, Co-fondatrice et Présidente de l'association « Architectes & Particuliers », Conseillère à l'Ordre des architectes d'Île de France	Le processus de production du projet : architecte et particuliers.	4
Binôme architecte / maître d'ouvrage Par exemple : Paternie BULCOURT Thomas MANGIN	Paternie BULCOURT : Architecte, BIM Manager agence Christophe Bidaud Architectes, enseignant à l'ENSA Normandie et à l'École Spéciale d'Architecture. Thomas MANGIN : Responsable Conception Normandie, Bouygues Immobilier, promoteur	Le processus de production du projet : architecte et promoteur privé avec l'outil BIM	4
Swanhild BRISSET	Architecte, Chargée d'opérations, Service Maître d'Ouvrage Travaux et Construction, Direction des Bâtiments Régionaux, Région Normandie	Le processus de production du projet : présentation de la maîtrise d'ouvrage publique	4
Binôme architecte / maître d'ouvrage Par exemple : Tania DEBBAS Viktoria THIERRY-MIEG	Tania DEBBAS : Architecte, Ingénieure Territoriale Principale Directeur de Projets à la Direction des Opérations de la Région Ile-de-France Viktoria THIERRY-MIEG : Chef de projet, agence ARCHI 5, Jacques SEBBAG architecte	Le processus de production du projet : architecte et maître d'ouvrage public	4
Bérénice GAUSSUIN	Architecte du patrimoine, Historienne de l'architecture, Enseignante à l'ENSA Paris-Malaquais, Membre de la Commission du Vieux Paris	Le processus de production du projet : spécificités du patrimoine 'protégé'	2
Binôme architecte / maître d'ouvrage Par exemple : Grégoire FERRAND Camille BUGÉIA	Grégoire FERRAND : Architecte du patrimoine, associé de l'agence SUNMETRON. Camille BUGÉIA : Chargée d'opération à la Direction de Projets. Direction des Bâtiments. Pôle Education, Sports et Construction du département des Hauts-de-Seine (92)	Le processus de production du projet axé sur la dimension patrimoniale : architecte et DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) ou maître d'ouvrage	4
Sophie SZPIRGLAS	Methodus (conseil en organisation des entreprises de maîtrise d'œuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage)	Le contrat de maîtrise d'œuvre: typologie, mise au point, négociation La rémunération : calcul du coût de l'agence, estimation	3 3
Véronique BIAU	Architecte DPLG, Docteure en sociologie, Architecte-Urbaniste en chef de l'État	Stratégie d'entreprise, gestion RH, évolution de la structuration d'une entreprise dans le temps	2
Margotte LAMOUROUX	Architecte DE ENSAPM, doctorante LET-LAVUE, Journaliste spécialisée	Stratégie et communication de l'entreprise	2
Adrien PAPERELLO	Architecte-ingénieur et directeur de l'agence AIA Lifedesigner de Paris	Etude de cas : stratégie d'une agence avec compétence d'ingénierie intégrée	2
Table ronde de professionnels	Agence CBA(Christophe BIDAUD, architecte DPLG) Atelier Lemiere Levasseur Architectes (Martin LEMIERE et Thomas LEVASSEUR, architectes HMONP)	Quelle stratégie pour quelle posture d'architecte ?	2
			154

# 3- La MSP, l'encadrement de l'ADE, les contrats

## 1. Le directeur d'études

Le rôle du directeur d'études, essentiellement pédagogique, est complémentaire de celui du tuteur en agence :

- Tout au long de la formation, il fait le lien entre l'expérience et les savoir-faire acquis au sein de la structure d'accueil, les savoir acquis lors des sessions théoriques de cours et les questionnements professionnels que l'ADE formule au cours de la formation,
- Concrètement, le directeur d'études organise et anime, une fois par mois, des réunions collectives avec son groupe d'ADE. Il aide les ADE à monter en réflexivité. Il aide à l'élaboration d'un thème principal de réflexion qui sera le fil conducteur du mémoire professionnel de l'ADE. Il prépare l'ADE à la soutenance devant le jury final. Idéalement, les enseignants s'interdisant une attitude doctrinale face aux postures des A.D.E., doivent accompagner leur démarche et susciter des questionnements qui les conduisent à une démarche de critique raisonnée,
- A l'ENSAN, le suivi collectif des ADE est pratiqué par l'ensemble des directeurs d'étude. Il permet aux ADE de confronter les différentes expériences de MSP pour mieux situer la structure d'accueil et ses pratiques, son champ d'action dans le paysage de l'exercice du métier,
- Par le contact établi avec le tuteur, le directeur d'études s'informe si les missions confiées à l'ADE dans sa structure d'accueil correspondent aux attendus d'une mise en situation professionnelle et informe le tuteur du contenu de la formation. Le directeur d'études et la responsable pédagogique de la formation peuvent répondre aux alertes des ADE en cas de manquement manifeste de la structure d'accueil,
- Par le journal de bord, le directeur d'études suit le travail réalisé au sein de la structure d'accueil et s'informe d'éventuelles difficultés rencontrées par l'ADE.

L'expérience nous montre que l'encadrement des directeurs d'études est essentiel dans la qualité des réflexions élaborées par les ADE à travers leur mémoire professionnel. Cet encadrement nécessite des enseignants motivés et impliqués dans l'enseignement et la pratique professionnelle. L'ensemble des directeurs d'études à l'ENSAN a été choisi parmi les enseignants architectes praticiens de l'ENSAN et recrutés pour leur motivation et leur intérêt pour la formation HMONP. La liste des directeurs d'étude est validée par le Conseil d'Administration.

Il y a six directeurs d'étude à l'ENSAN. Chaque directeur encadre six ADE par an pour 40 heures de TD.

Le responsable de la formation assure la coordination entre les différents enseignants qui suivent les ADE pendant l'année.

Encadrement pédagogique : les directeurs d'études (DE)

Nom des directeurs d'études (DE)	Statut (Titulaire, contractuel, vacataire ou autre intervenant extérieur)	Discipline de recrutement pour les titulaires (ex : TPCAU)	Nombre d'étudiants encadrés	Temps consacré à l'encadrement (globalement et rapporté à chaque étudiant)
FLEURY Sophie	MCA Associé - contractuelle	TPCAU	7	40H au total soit 5,71H/ADE
GENYK DE FRANCE Isabelle	MCA titulaire	TPCAU	7	40H au total soit 5,71H/ADE
HEBERT Nathalie	MCA Associé - contractuelle	TPCAU	7	40H au total soit 5,71H/ADE
SAUNIER Frédéric	MCA titulaire	TPCAU	7	40H au total soit 5,71H/ADE
VERDIER Kitterie	MCA Associé - contractuelle	TPCAU	7	40H au total soit 5,71H/ADE
VERNEY Bertrand	MCA titulaire	TPCAU	8	40H au total soit 5 H/ADE

## 2. Les tuteurs

Pour être tuteur, il faut être architecte DPLG, DESA, HMONP diplômé et en activité depuis au moins cinq ans.

### Session HMONP 2021/2022

#### Encadrement professionnel : les tuteurs de MSP

Nom des tuteurs	Nombre d'étudiants encadrés	Niveau hiérarchique du tuteur dans la structure (associé, chef de projet, ...)
AUGER Grégoire	1	Gérant
BICHAT Jean-Marc	1	Co-gérant
BIDAUD Christophe	1	Gérant
BONNET Caroline	1	Gérante
BOUDER Olivier	1	Gérant
CARLIER Pierre Louis	1	Gérant
COME Emmanuel	1	Gérant
DAVID Frédéric	1	Gérant
DAVODET Claire	1	Gérante
De BOISE TURGIS Charlotte	1	Gérante
DELABRANCHE Emmanuel	1	Gérant
DESCOMBES David-Olivier	1	Gérant
DI MATTEO Nicola	1	Gérant
DUBILLOT Vincent	1	Co-gérant
ENGELMANN Gilles	1	Gérant
GAUTIER André	1	Président du CA
GILARDONE Linda	1	Co-gérante
HAVARD Julien	1	Gérant
HEURTAUX Mikaël	1	Gérant
KORGANOW Alexis	1	Gérant
LANCHON Sophie	1	Co-gérante
LAURENT Fabrice	2	Gérant
LE BOEUF Jean-Philippe	1	Gérant
LE BOUETTE Laurent	1	Gérant
LECA Virginie	1	Gérante
MARTIN Régis	1	Gérant
OGHIA Christelle	1	Gérante
PICHOT Jean-Noël	1	Gérant
PIQUERASS Gorka	1	Gérant
PLAISANT Mathieu	2	Co-gérant
QUILICO Guillaume	1	Gérant
ROUSSELIERE Hélène	1	Gérante
ROY Michel	1	Co-gérant
VALOGNES Pascal	1	Gérant
VANDAELE Yannick	1	Gérant
VOIVENEL Pascal	1	Co-gérant

### 3. La MSP (mise en situation professionnelle)

#### a. La situation des ADE en MSP

Situation des ADE en MSP

Situation des inscrits sans expérience professionnelle après le DEA				Situation des inscrits avec une expérience professionnelle post diplôme prise en compte (1 an et plus)					Structures d'accueil des MSP			Salaires brut moyen des étudiants en MSP (en euros)		
Nb d'inscrits	Nature juridique des contrats pour la MSP			Nb d'inscrits	Durée de l'expérience professionnelle prise en compte (nb d'années mini et maxi)	Nature juridique des contrats pour la MSP			Nb de MSP en agences d'architecture privées	Nb de MSP en structures publiques (collectivités territoriales, CAUE,...)	Autres (précisez)	MSP en CDD	MSP en CDI	Autres (précisez)
	CDD	CDI	Autres (précisez : auto-entrepreneurs, portage par junior entreprise,...)			CDD	CDI	Autres (précisez)						
10	5	5	0	28	1 à 5	10	18	0	25	3	0	2087	2394	0

#### b. L'évaluation

##### b.1. Le contrôle continu

##### La mise en situation professionnelle (MSP)

De façon générale, le développement des capacités d'autonomie et d'évaluation critique requises pour l'exercice de la maîtrise d'œuvre est un des enjeux pédagogiques de ce parcours même si chaque composante de la formation possède son propre mode d'évaluation. L'année HMONP est un processus d'autonomisation des architectes diplômés d'Etat se destinant à devenir des acteurs responsables de la maîtrise d'œuvre.

La validation des acquis de la formation HMONP de l'ENSA Normandie est faite selon deux modes de contrôle, un contrôle continu et la soutenance finale devant un jury.

Le contrôle continu des acquis au sein la mise en situation professionnelle et du journal de bord est réalisé conjointement par le directeur d'étude et le tuteur. En fin de période de mise en situation professionnelle le tuteur est appelé à remplir une fiche qui permet d'évaluer les missions confiées à l'ADE et les degrés d'appréhension des thèmes principaux de la HMONP : le cadre légal de la profession réglementée, la création et gestion d'une entreprise d'architecture, les missions de la maîtrise d'oeuvre et tous ses acteurs, le cadre contractuel et l'environnement réglementaire.

Le directeur d'étude établit en fin de formation une fiche d'évaluation de l'ensemble de la formation théorique suivi par l'ADE. L'évaluation porte sur les points suivants :

- Pertinence du thème du mémoire professionnel,
- Capacité à mener une démarche réflexive de questionnement sur sa pratique,
- Capacité à endosser les responsabilités de l'exercice de la maîtrise d'œuvre.

Ces deux fiches d'évaluation sont transmises au jury en annexe du mémoire professionnel, conformément aux articles 16 et 17 de l'arrêté du 10 avril 2007.

## Les cours théoriques

L'ensemble des cours dispensés lors des séminaires sont évalués par les responsables de séminaire.

L'évaluation est un document écrit qui ne doit pas excéder les 10 000 signes (3 pages). Le travail demandé porte sur la compréhension du contenu des enseignements mis en perspective au regard de l'analyse d'une situation professionnelle réelle rencontrée par l'ADE dans sa MSP ou au cours de son expérience professionnelle. Idéalement le choix de la situation professionnelle analysée peut entrer, par la suite dans, la réflexion que l'ADE développe dans son mémoire professionnel.

Chaque séminaire thématique est évalué par son responsable. L'obtention d'une moyenne de 10/20 est obligatoire en complément de l'évaluation du tuteur et du directeur d'étude, pour avoir le droit de soutenir le mémoire professionnel en jury final.

L'évaluation continue permet l'obtention de 30 ECTS.

### b.2. L'évaluation finale

L'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre est délivrée après une soutenance devant un jury qui se tient à l'issue de la période de mise en situation professionnelle et des sessions de formation.

Pour être autorisé à se présenter devant le jury, le candidat doit avoir rempli les obligations suivantes :

- Avoir assisté aux sessions de formation et participé aux séances de travail organisées par le directeur d'études qui se prononce sur l'aptitude du candidat à se présenter devant le jury,
- Avoir effectué une mise en situation professionnelle d'une durée effective de six mois minimum, équivalant temps plein et en continu au sein de la même structure d'accueil.

Les membres du jury apprécieront pour chaque candidat :

- Ses capacités à mettre en perspective ses savoirs théoriques avec un regard critique sur les pratiques et les situations professionnelles et les différents aspects du travail de la maîtrise d'œuvre,
- Sa compréhension des responsabilités qu'exige l'exercice de la maîtrise d'œuvre,
- Ses capacités à replacer la MSP dans le cadre plus général de l'exercice de la maîtrise d'œuvre et de ses spécificités, à travers une thématique choisie,
- Sa capacité à énoncer une posture d'architecte,
- Ses capacités de rédaction, de synthèse et d'expression, à l'écrit comme à l'oral,
- Le jury attend de l'architecte en formation un regard critique sur les processus de production auxquels il a participé.

Il est rappelé que l'évaluation du jury ne porte pas sur la qualité de la production de la structure d'accueil. Par ailleurs, il est demandé au jury une certaine bienveillance dans la formulation de ses critiques afin qu'elles restent constructives.

L'évaluation finale permet l'obtention de 30 ECTS.

### b.3. Le journal de bord

Les ADE en formation HMONP à l'ENSAN doivent produire un mémoire professionnel et un journal de bord. Ces deux documents seront transmis au jury final.

L'enjeu du journal de bord est triple :

- Il est un outil personnel pour l'ADE qui, par l'observation et l'analyse des situations qu'il rencontre au sein de sa MSP, monte petit à petit en réflexivité. Il n'est pas rare que le regard rétrospectif de l'ADE sur son journal de bord, lui permette de faire naturellement émerger un thème représentatif de sa sensibilité d'architecte. Ce thème peut devenir le sujet central de son mémoire professionnel et un aspect constitutif de sa posture d'architecte,
- Le journal de bord est un outil de liaison entre le directeur d'étude et le tuteur. Tenu régulièrement par l'ADE, et visé par le directeur d'étude et le tuteur, il permet l'évaluation en continu de la période de MSP,
- Pour le jury, il est un outil complémentaire au mémoire professionnel. Il permet de comprendre comment l'ADE a développé son regard critique sur les modes de fonctionnement de la structure d'accueil, et plus généralement, faire émerger les questions sur les situations rencontrées, leur mise en relation avec les thématiques abordées lors des cours. Le journal de bord permet ainsi de saisir la construction d'un questionnement, d'un engagement et d'une posture professionnelle.

Si la forme du journal de bord est laissée libre, elle tend au fil du temps à s'unifier pour représenter une double page hebdomadaire de synthèse des tâches effectuées, accompagnée d'une réflexion critique sur ces tâches ainsi qu'une illustration des sujets abordés.

Les parties écrites doivent clairement faire une distinction entre le récit des tâches effectuées et les parties analytiques qui questionnent les situations professionnelles rencontrées.

Le journal de bord comprend également la présentation de la structure d'accueil, des fiches synthétiques des projets sur lesquels l'ADE a travaillé, les travaux, les tâches confiées à l'ADE ainsi que son curriculum vitae.

## 4- Délivrance de la certification et devenir professionnel

---

### 1. Les attendus définis par l'école pour le mémoire

Le mémoire professionnel développe un thème lié à l'exercice de la maîtrise d'œuvre émergeant d'une ou plusieurs situations réelles observées au cours de la mise en situation professionnelle ou d'expériences professionnelles.

Le mémoire professionnel est un travail original et personnel, destiné à restituer les pratiques professionnelles rencontrées par l'architecte en formation au cours de sa MSP et à les confronter aux données plus générales qui régissent l'exercice de la maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère.

Il s'appuie donc largement sur l'expérience de la mise en situation professionnelle, avec une réflexion qui porte sur des situations vécues, en les mettant en résonance avec les apports des sessions thématiques, complétés par des sources choisies selon la thématique.

Ainsi, ce n'est pas un rapport de stage, ou la simple analyse d'un cas, mais un travail d'approfondissement thématique. A travers le thème choisi, il rend compte des capacités de l'architecte en formation à formuler une évaluation critique. En résumé, le mémoire professionnel HMONP exprime la capacité d'un jeune praticien de se construire une réflexivité et à exprimer sa posture professionnelle en tant qu'architecte.

Le mémoire professionnel est un document de 10 à 15 pages. Il comprend :

- Un titre qui reflète le sujet développé,
- Une introduction : cette introduction expliquera comment l'ADE a formulé son questionnement à partir d'un ou plusieurs cas observés durant sa mise en situation professionnelle ou dans son expérience professionnelle en général,
- Un développement dans lequel on pourra trouver :
  - x Une partie faisant état des connaissances sur le sujet que l'ADE a choisi. Cette partie sera nourrie de lectures, des cours théoriques dispensés durant la formation, de conférences et/ou d'entretiens qui permettront au jury de se faire une idée de l'état des savoirs sur la question que l'ADE soulève,
  - x Une partie illustrée par l'analyse des cas observés dans l'expérience professionnelle de l'ADE,
  - x Une partie qui exprime le positionnement de l'ADE au regard de la question ou du problème soulevé,
- Des notes de bas de page correspondant aux références utilisées,
- Une conclusion,
- Une bibliographie/sitographie.

## 2. La composition du jury

Conformément à l'article 17 de l'arrêté du 10 avril 2007, le jury de l'ENSA Normandie est composé de trois architectes praticiens (enseignants ou non), un enseignant d'une autre Ecole, un architecte désigné par l'Ordre.

Les architectes praticiens qu'ils soient ou non enseignants, peuvent être choisis parmi les responsables de séminaires, parmi les intervenants invités. La proximité de l'Ecole d'architecture de Normandie avec les représentants de la profession offre une bonne participation des architectes de Normandie. Tisser des liens entre l'Ecole et la profession apparaît comme une nécessité.

Nous veillons à avoir, parmi les membres des jurys, un éventail des différentes générations de l'ancienne formation d.p.l.g. et d.e.s.a., mais également des représentants de la nouvelle génération de HMONP. Ainsi, lors des questions réponses, différentes sensibilités peuvent s'exprimer.

Une fiche méthodologique rappelant le déroulé des soutenances, des critères d'évaluation et modalité de décision du jury est remise à chaque membre de jury avant la tenue du jury.

Sont invités au jury : l'enseignant chargé de suivi et le tuteur de l'entreprise d'architecture de l'ADE concerné. Les tuteurs d'agence sont invités comme auditeurs par l'intermédiaire de l'ADE lui-même. Leur présence n'est donc, ni obligatoire, ni institutionnalisée puisque l'Ecole ne participe pas à la décision de leur invitation. Si le tuteur de l'agence est présent, il ne peut assister qu'à la présentation du candidat.

Le jury est public, l'ADE est libre d'inviter des personnes qui sont tenues de ne pas perturber la soutenance. La délibération qui n'est pas publique, se fait à huis clos en présence du directeur d'études qui renseignera le jury sur le candidat, mais qui ne votera pas.

L'habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre est délivrée après une soutenance devant un jury qui se tient à l'issue de la période de mise en situation professionnelle et des sessions de formation.

La soutenance, d'une durée de 40 minutes par candidat, est destinée à la présentation de son travail personnel. Elle se déroule en trois temps :

- Présentation par le candidat (20 minutes),
- Échange avec le jury (20 minutes),
- Délibération du jury (20 minutes).

À l'issue de l'audition du candidat, le jury peut :

- Admettre le candidat (à la majorité),
- Refuser le candidat (à l'unanimité),
- Inviter le candidat à se présenter à une session de rattrapage (à la majorité) au cours de laquelle il lui sera demandé de présenter un travail complémentaire. Le jury précisera le contenu de ce nouveau travail à présenter.

Cette nouvelle session aura lieu dans un délai minimal de deux mois après le jury, en application de l'arrêté du 20 juillet 2005.

### 3. Le taux de réussite

	Taux de réussite		
	2017-2018	2018-2019	2019-2020
Inscrits	50	63	45
Habilités février + juillet	43	51	28
Ajournés	7	12	6
Soutenance reportée			11
<b>Taux de réussite</b>	<b>86 %</b>	<b>81 %</b>	<b>62 %</b>
<b>Taux ajournement</b>	<b>14 %</b>	<b>19 %</b>	<b>13 %</b>
<b>Taux de report</b>			<b>24 %</b>

Les taux de réussite sont relativement élevés, ce qui traduit l'attractivité de la formation et la qualité du travail des candidats dans un contexte d'exigence théorique très élevé.

## 4. Les ECTS

Lorsqu'un ADE a échoué à la soutenance de son mémoire professionnel dans une autre ENSA que l'ENSA Normandie, il peut toutefois avoir validé les cours théoriques lui donnant droit à 30 ECTS.

Pour l'équipe pédagogique, il est difficile d'apprécier ses acquis au regard de la diversité des approches des ENSA sur le contenu théorique de la formation. L'équipe pédagogique estime important, dans ce cas, de renforcer l'acquisition de ces savoirs et de proposer un accompagnement de l'ADE dans l'élaboration de son nouveau mémoire professionnel.

Chaque demande d'ADE de ce type est discutée lors d'un entretien personnel avec la responsable pédagogique de la formation afin de comprendre les raisons de l'échec à la soutenance et expliquer les conditions que l'ENSAN a fixé pour accepter le candidat.

L'ADE sera admis à soutenir à l'ENSAN s'il accepte deux conditions :

- Avoir à nouveau suivi les cours (présence obligatoire), sans toutefois avoir à repasser les évaluations (ECTS acquis),
- Avoir été encadré durant l'année par un directeur d'étude pour l'élaboration d'une nouvelle version de son mémoire professionnel.

## 5. Les statistiques de l'insertion professionnelle

Insertion professionnelle Hmonp

Année	Nbre de diplômés	Nbre de réponses au questionnaire	Taux de participation %	Nbre de diplômés en emploi	Taux d'insertion %	Inscription des diplômés à l'Ordre des architectes			
						En tant qu'architecte libéral	En tant qu'architectes associés ou salariés	Total	Taux d'inscription à l'Ordre %
2020/2021	30	27	90 %	23	85 %	1	6	7	23 %
2019/2020	28	21	75 %	19	90 %	4	2	6	21 %
2018/2019	44	36	82 %	36	100 %	4	8	12	27 %

Les taux de participation aux sondages sont très satisfaisants, ce qui indique une bonne représentativité.

Dans ce cadre global, on peut remarquer :

- Un taux d'insertion élevé traduisant un accès à l'emploi rapide et durable ;
- Un besoin de professionnalisation avant le développement d'une carrière libérale ;
- Un taux d'inscription à l'Ordre assez faible qui est en accord avec la tendance citée plus haut.

Le marché d'emploi des architectes se révèle très concurrentiel et difficile d'accès.

# 5- Glossaire sommaire des acronymes

---

ADE : Architectes Diplômés d'Etat

CIPPADE : Construction Individualisé du Parcours Professionnel de l'ADE

CPS : Commission pédagogique et scientifique

HMONP : Habilitation à la Maîtrise d'Oeuvre en son Nom Propre

MSP : Mise en Situation Professionnelle

PFE : Projet de Fin d'Etudes

SHS : Sciences Humaines et Sociales

STA : Sciences et Techniques pour l'Architecture

TPCAU : Théories et Pratiques de la Conception Architecturale et Urbaine

# 6- Annexes

---

- Programme 2021-2022
- Fiche Jury
- Fiche méthodologique candidature en VAE
- Fiche méthodologique documents de rendu
- Fiche méthodologique mémoire professionnel
- Attestation cvthèque
- Curriculum vitae enseignants responsables de séminaires



# HMONP

Habilitation à la Maîtrise  
d'Œuvre en son Nom Propre

Session 2021/2022  
Programme  
détaillé



École  
nationale  
supérieure  
d'architecture  
de Normandie

27, rue Lucien-Fromage  
76160 - Darnétal  
02 32 83 42 00  
contact@rouen.archi.fr  
www.rouen.archi.fr



Normandie Université

# Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre



# HMONP

Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre  
en son Nom Propre

SESSION 2021/2022

Programme

# Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre

## CIPPADE n° 1 : Journée sur la formation HMONP jeudi 21 octobre 2020

### **Matin : La formation HMONP**

Isabelle Genyk de France, responsable HMONP ENSAN ; chercheuse au laboratoire Espace Travail de l'ENSAPLV

**9H30-12H30** : La matinée sera consacrée à la présentation de la formation HMONP :

- Structure de la formation : Mise en situation professionnelle ; encadrement du travail personnel et cours théoriques
- La mise en situation professionnelle : durée, type de structure d'accueil, type de contrat, rôle du tuteur, la convention tripartite
- La Validation Des Acquis VAE
- Les CIPPADES et séminaires : contenu
- Calendrier
- Les attendus : La présence, le journal de bord, le mémoire ; les compte-rendu de séminaires
- L'évaluation
- Présentation et choix des directeurs d'étude

### **Questions / réponses avec les ADE**

### **Après-midi : Le Projet professionnel**

#### **14H-16H00 : Isabelle Chesneau, sociologue**

Isabelle Chesneau est Maître de conférences à l'ENSA Paris-Malaquais, chercheuse, UMR 3329 AUSser (Architecture Urbanistique Société : Savoirs Enseignement Recherche) - Laboratoire ACS et Responsable pédagogique de l'HMONP – ENSAPM. Elle a un doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme - Université de Paris X-Nanterre

#### **Le projet professionnel :**

S'insérer dans le milieu de la maîtrise d'œuvre architecturale est à distinguer d'une recherche d'accès à l'emploi et s'accompagne nécessairement d'une réflexion sur le travail d'architecture. Cette insertion raisonnée est ce que l'on appelle, même en dehors du milieu de l'architecture, le projet professionnel, entendu au sens de construction identitaire. Cet projet se présente néanmoins de façon spécifique pour les diplômés en architecture tant l'identité professionnelle des architectes soulève aujourd'hui de questions, que certains qualifient de crise. Il s'agira de discuter de ces questionnements et de proposer une approche pour dépasser les contradictions actuelles.

#### **16H15-17H30 : Séance de questions / réponses avec les ADE**

**CIPPADE n° 2 : Journée sur la profession**  
**ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL /CONSTRUIRE LA PROFESSION DE DEMAIN**  
vendredi 22 octobre 2021

**Matin : 9H30-12H30**

**Maxime Decommer :**

Diplômé d'État en architecture et docteur en architecture, Maxime Decommer est maître de conférences en sciences humaines et sociales pour l'architecture à l'ENSA de Bretagne et chercheur à l'UMR AUSser-équipe ACS. Ses recherches portent sur les mondes de la formation à l'architecture et le groupe professionnel des architectes : son histoire et les enjeux actuels des renouvellements de ses pratiques.

**Son intervention portera sur l'histoire de la profession d'architecte en France**

De la Révolution française à la fondation de l'ordre des architectes en 1940, il s'agit d'interroger les rapports entre l'institutionnalisation de la profession d'architecte et la définition de ses règles d'activité. Comment les forces du processus d'institutionnalisation de la profession – l'État, les maîtres d'ouvrage privés, les associations corporatistes, l'École des Beaux-Arts, le marché de la commande architecturale – ont-elles, au cours de l'histoire, à la fois désigné qui pouvait être architecte et comment exercer cette profession ?

**Après-midi :**

**14H-16H00 : L'environnement professionnel des architectes : Le CROA de Normandie et le syndicat UNSFA**

Quels sont les grands enjeux de la profession aujourd'hui ? Comment le conseil régional et les syndicats répondent-ils aux évolutions des pratiques ? Du cadre réglementaire comme la loi ELAN par exemple ? Quelles sont les stratégies pour construire la profession de demain ?

- **Présentation du CROA Normandie**

Ordre régional des architectes : Catherine Henry-Laurent

Dans l'environnement professionnel des architectes quel est le rôle et les missions du Conseil régional de l'ordre des architectes ? Comment et qui le constitue ? Comment fonctionne-t-il ? Quel est son rôle au regard du Conseil National ? Le CROA de Normandie en quelques chiffres ?

Quels sont les devoirs et obligations d'un architecte praticien au regard de l'ordre ? Quelles ressources offre le CROA aux architectes inscrits à son tableau, formations, assistance juridique, visibilité, publications ..... ? Qu'est-ce qu'une maison de l'architecture ?

- **Présentation de l'UNSFA**

UNSFA : Swanhild Brisset, trésorière de l'UNSFA

Quels sont le rôle et les missions de l'UNSFA ? Comment et qui le constitue ? Comment fonctionne-t-il ? Quelles sont ses actions concrètes ? Au niveau national, au niveau régional ? L'UNSFA en quelques chiffres ? Existe-t-il

**16H-17H30 : Retour d'expérience**

Charlotte Lecocq, architecte HMONP session 2020/2021 viendra témoigner de son expérience de la formation HMONP : apports, difficultés, organisation, mise en situation professionnelle. Elle expliquera comment elle a abordé le journal de bord et son mémoire professionnel.

# Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre

## SÉMINAIRE n° 1 : La responsabilité de l'architecte 17/18/19 novembre 2021

### Sous la direction d'Isabelle Chesneau, sociologue

Isabelle Chesneau est Maître de conférences à l'ENSA Paris-Malaquais, chercheuse, UMR 3329 AUSser (Architecture Urbanistique Société : Savoirs Enseignement Recherche) - Laboratoire ACS et Responsable pédagogique de l'HMONP – ENSAPM. Elle a un doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme - Université de Paris X-Nanterre

Dans ce séminaire, il s'agit de comprendre combien la notion de responsabilité est attachée à celle de « nom propre » (principe d'imputabilité). De ce principe découle un certain nombre d'obligations professionnelles, sociales et politiques caractérisées par « l'identification » : celle de devoir s'inscrire à l'Ordre des architectes (port du titre), d'engager sa responsabilité personnelle par la signature en nom propre du permis de construire, de s'engager personnellement à défendre l'intérêt public (déontologie), etc. Parallèlement à ces devoirs, le nom propre confère à l'architecte des droits, celui de l'auteur et celui de voir protégées son autonomie et son indépendance d'exercice, notamment.

### Objectifs

- Cadre légal de la profession d'architecte
- Principes des responsabilités personnelles et professionnelles de l'architecte
- Évolution des modes d'exercice du métier d'architecte »

### Mercredi 17 novembre 2021 – Approches historique et sociologique de la responsabilité de l'architecte

- Responsabilité professionnelle de l'architecte, une approche historique
- Une éthique de responsabilité articulée à l'autonomie de la profession libérale et au nom
- Le sens social de la responsabilité civile
- La responsabilité de l'architecte à travers le regard du juge

### Jedi 18 novembre 2021 – Responsabilités des architectes et assurances

- Les responsabilités professionnelles des architectes et de leurs partenaires
- Les assurances obligatoires des architectes et de leurs partenaires
- Prévention et gestion des sinistres

### Vendredi 19 novembre 2021 – Responsabilités et « protection » de l'activité

- Cadrer sa responsabilité par le contrat et apprendre à négocier
- Les conceptions européennes de la protection professionnelle
- La protection de l'œuvre

## SÉMINAIRE n° 2 : Réglementations, normes et usages 08/09/10 décembre 2020

### Sous la direction de Christine Simonin,

Christine Simonin est architecte DPLG - acousticienne, maître de conférences à l'ENSA Paris-Belleville,

Les normes sont d'une manière générale perçues par les architectes comme des frustrations qui ont pour seul effet de freiner leur démarche créative. Pourtant, au delà de leurs enjeux, il est important de souligner leur contribution à l'innovation offrant aux architectes des produits, des technologies et des mises en oeuvre en constante évolution, sources de leur imaginaire constructif.

C'est à travers des exemples de prescription ou de pratiques originales induites par les nouvelles exigences que sera abordée la question de la réglementation visant ainsi à démystifier son image ingrate au profit d'une image plus dynamique et dans laquelle l'architecte - maître d'œuvre - plutôt que de la subir puisse en devenir acteur. Ces expériences seront complétées par différents points de vue afin de mieux cerner les spécificités de la réglementation française et de permettre aux ADE de préfigurer la façon dont ils pourront y collaborer.

Le programme de ce séminaire est susceptible d'évoluer à la marge en fonction des intervenants pressentis

#### **Mercredi 8 décembre 2021 - NORMES ET RÉGLEMENTATIONS**

- Normes et réglementations constructives – Rappel historique et actualité
- La réglementation en faveur du handicap

#### **Judi 9 décembre 2021 – RÉGLEMENTATION THERMIQUE**

- Exemple d'approche des réglementations thermiques au sein d'un bureau d'Étude
- De la RT 2012 à la RE 2020

#### **Vendredi 10 décembre 2021 – FEU ET SÉCURITÉ CONTRE L'INCENDIE**

- Le feu et ses modes de propagation – spécificités de la réglementation française 12h00 - 13h00
- Visite commentée en vue de présenter « in situ » les stratégies de sécurité incendie mises en place lors de sa rénovation.

# Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre

## CIPPADE n° 3 : Démarrer son activité professionnelle, comment et pourquoi ? Quel mode d'exercice pour quelle posture professionnelle ? jeudi 6 janvier 2021

### **Matin : 9H30-12H30**

**Géraldine Pollefoort** est formatrice au sein de l'association ORIF-PL de Haute Normandie partenaire de l'association agréé de gestion ARAPL

Démarrer son activité nécessite de connaître l'environnement professionnel dans lequel on va s'inscrire et les obligations très concrètes que l'on devra remplir.

Comptabilité et fiscalité des entreprises libérales

### **9H30 à 10H15** : Intervention de l'URSSAF

10H15 à 12H30 : Intervention de Bruno SUPPLICIAU, expert comptable :

- Le choix d'un régime d'imposition
- Le mécanisme de l'impôt
- Exercice en groupe ou seul : SCM/ SCP
- Les différents régime fiscaux
- Le centre de gestion agréé

### **Après-midi : 13H30-15H 45**

#### **Le choix d'un statut juridique : Géraldine Pollefoort**

Le choix d'un statut juridique

- EI /EIRL , SARL/ SASU ;SELAS/SELASU , caractéristiques, avantages et inconvénients , Imposition IS ou IR SCOP, Association
- La responsabilité engagée du chef d'entreprise en terme fiscal, civil et pénal
- La TVA

#### **Échanges avec les ADE**

### **16H00- 17H30 : Témoignage de professionnels Pourquoi et comment débiter son activité ?**

Thomas Levasseur et Martin Lemièrre, habilités en 2019, co-gérants de l'Atelier Lemièrre Levasseur Architectes, viendront témoigner de leurs premières années de création d'entreprise : choix du statut juridique, accès à la commande, communication, difficultés et opportunités de se développer, posture d'architectes, etc...

## CIPPADE n° 4 : Gérer son entreprise d'architecture vendredi 7 janvier 2021

### **Matin : 9H30-12H30**

**Géraldine Pollefoort** est formatrice au sein de l'association ORIF-PL de Haute Normandie partenaire de l'association agréé de gestion ARAPL

**Christian CHAUVIN**, expert-comptable, commissaire aux comptes.

### **LA GESTION COMPTABLE DES PROFESSIONNELS LIBÉRAUX**

- La gestion comptable de son entreprise
- Les principes de base
- La gestion de la trésorerie
- La gestion de la comptabilité
- Les opérations et traitement particulier
- Les immobilisations
- Les emprunts
- Le crédit-bail location / contrat de location

### **Échanges avec les ADE**

### **Après-midi : 14H-17H**

#### **Suite du cours sur la Gestion comptable des professionnels libéraux**

- Les cotisations et contribution sociales
- Les frais mixtes
- Les dépenses forfaitaires
- Les états de rapprochement bancaire
- La télé transmission des déclarations

#### **EXERCICE PRATIQUE animé par Christian Chauvin**

En ateliers sur place

# Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre

## SÉMINAIRE n° 3 : Gestion et techniques de suivi de chantier 09/10/11 février 2022

### Sous la direction d'Isabelle Genyk de France

Isabelle Genyk de France, Maître de conférences à l'ENSA de Normandie, responsable pédagogique de la formation HMONP, architecte DPLG, chercheuse au LET - UMR CNRS LAVUE. Elle a un doctorat en Architecture- Université de Paris 8 Saint-Denis.

La maîtrise du processus de réalisation d'un bâtiment constitue un enjeu majeur pour assurer la qualité et la productivité du projet architectural. Il s'agit d'une question cruciale à l'heure où la tendance est, pour certaines Maîtrises d'ouvrage privées, à confier la réalisation du bâtiment à des maîtrise d'œuvre d'exécution différentes de celles en phase conception.

Les deux premiers jours proposeront un appui théorique à la mise en pratique des savoirs faire en phase «direction de l'exécution des travaux ». Les intervenants invités s'attacheront à mettre en évidence le rôle et les enjeux des différents acteurs participant à l'exécution des travaux, ainsi que la responsabilité du maître d'œuvre en phase DET, le rôle des documents du dossier marché, les relations entre les différents partenaires, l'identification des défaillances en cours de chantier et le suivi financier du chantier...

La troisième journée sera consacrée au réemploi et à la mise en œuvre de matériaux bio-sourcés, qui questionnent le processus de projet en amont même sa programmation jusqu'à sa réception et dans son système d'acteur à part entière.

**Le programme de ce séminaire est susceptible d'évoluer à la marge en fonction des intervenants pressentis**

### **Mercredi 09 février 2022 : Gestion et techniques de suivi de chantier**

- La maîtrise d'œuvre d'exécution
- Le contrôle technique et la qualité des constructions
- Le chantier en réhabilitation et/ou en site occupé

### **Jeudi 10 février 2022: Sécurité, économie et qualité de la construction**

- Rôle et missions du SPS dans le déroulement du chantier
- L'économie du projet en phase chantier
- Regards croisés : pourquoi l'architecte doit-il garder la mission de direction du chantier

### **Vendredi 11 février 2022: Le réemploi, les matériaux bio-sourcés et le chantier**

#### **Journée de séminaire en résidence au Hangar Zéro au Havre**

- Le réemploi et les circuits courts
- Matériaux bio-sourcés et chantier
- Construire en béton de chanvre

## SÉMINAIRE n° 4 : Le processus de production du projet urbain 09/10/11 mars 2022

### Sous la direction de Marie Chabrol

Architecte-urbaniste, maître de conférence associé à l'ENSA de Normandie, responsable développement AIA Territoires

Les mutations et transitions territoriales à l'œuvre amènent l'architecte à exercer son métier dans des processus de fabrication de la ville et des territoires de plus en plus complexes. En plus de la maîtrise des savoirs et des savoir-faire fondamentaux autour du projet spatial à diverses échelles, il est essentiel de renforcer la prise en compte des problématiques environnementales et de co-conception (avec les habitants, entre acteurs publics et privés) dans le métier des architectes. La compréhension et la fabrication des formes urbaines sont au cœur de ces enjeux pour continuer à promouvoir une ville porteuse de mixité et de diversité (et donc durable), structurée autour d'espaces publics généreux qui est aussi l'une des responsabilités du métier d'architecte.

C'est donc moins en termes d'échelle que de démarche et de contenu que la notion de projet urbain s'impose aujourd'hui. Il s'agit de penser les articulations entre les différentes interventions sur l'espace, d'intervenir en termes de continuité spatiale et non de rupture, de faire se rencontrer tous les acteurs de la fabrique urbaine (élus, techniciens, habitants, porteurs de projet, ...) autour d'une vision partagée d'un devenir d'un site ou d'un territoire.

Ces évolutions du projet urbain et de ses outils ouvrent de nombreux champs professionnels pour l'architecte qui seront abordés par les acteurs invités lors du séminaire : maîtrise d'œuvre urbaine, maîtrise d'ouvrage, expertise, recherche-action, ...

**Le programme de ce séminaire est susceptible d'évoluer à la marge en fonction des intervenants pressentis**

### **Mercredi 09 mars 2022 – Le projet urbain par l'architecture et le paysage**

- Présentation d'une pratique d'architecte urbaniste
- La maîtrise d'œuvre urbaine

### **Jeudi 10 mars 2022 – Le projet urbain par la programmation et la concertation**

- La maîtrise d'ouvrage : Intervention de la SEM Rouen Normandie Aménagement
- La programmation urbaine et la concertation

### **Vendredi 11 mars 2021 - Faire autrement la ville**

- Les collectifs d'architectes
- Les appels à projet urbain innovants

# Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre

## SEMINAIRE n° 5 : Les processus de conception du projet architectural 13/14/15 avril 2022

### Sous la direction de Sophie Fleury

Sophie Fleury, Maître de conférences à l'ENSA de Normandie, architecte DPLG, architecte du patrimoine.

Le cadre de production du projet architectural, qu'il soit législatif ou réglementaire, est en constante évolution. Cette réalité impacte la définition des missions de l'ensemble des acteurs de la construction et influe sur la relation entre maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre.

Dans ce contexte mouvant, ce séminaire a pour objectif de préciser le rôle des uns et des autres dans la production contemporaine en distinguant trois types de commande : publique, privée et patrimoniale. Outre le rappel de la spécificité de chacune d'elles par des invités experts, des binômes maître d'ouvrage-maître d'œuvre présentent des opérations remarquables réalisées ensemble. Ce double éclairage permet d'appréhender un processus plus large que celui de la conception pure, bien connu des architectes, en intégrant les phases amont (définition du projet, formulation du programme, etc.) et aval (choix des entreprises, conduite de chantier, etc.) propres à tout projet d'architecture. Cette restitution croisée vise à expliciter les modalités de collaboration, à révéler les zones de compétence et l'expertise de chacun.

Le programme de ce séminaire est susceptible d'évoluer à la marge en fonction des intervenants pressentis

#### Mercredi 13 avril 2022 - LA COMMANDE PRIVÉE

- L'architecte et la commande de particuliers
- L'architecte et promoteur privé avec l'outil BIM.

#### Jeudi 14 avril 2022 - LA COMMANDE PUBLIQUE

- La maîtrise d'ouvrage publique et le code de la commande publique CCP
- L'architecte et maître d'ouvrage public : sélection, relations, déroulé des phases du processus de projet

#### Vendredi 15 avril 2022 - LA SPÉCIFICITÉ DES PROJETS « PATRIMONIAUX »

- Le processus de production du projet spécifique au patrimoine 'protégé' : le rôle de l'ABF.
- Le processus de production du projet axé sur la dimension patrimoniale : architecte et DRAC.

**CIPPADE n° 5 : Contrats et rémunération**  
**mardi 17 mai 2022**

**Matin : 9H30-12H30**

**Sophie Szpirglas /Methodus** (conseil en organisation des entreprises de maîtrise d'oeuvre et assistance à la maîtrise d'ouvrage)

**LE CONTRAT DE MAÎTRISE D'ŒUVRE**

- Typologies de contrats
- Mise au point du contrat, suivi et avenants
- Principe de la négociation
- Analyse de clauses contractuelles

**Échanges avec les ADE**

**Après-midi : 13H30-16H00**

**Sophie Szpirglas /Methodus**

**LA REMUNÉRATION**

- L'exécution du contrat, la rémunération
- Prix de revient et prix de vente
- Coefficient de structure
- Estimation du coût de la mission
- Prévisionnel recettes/dépenses

**Échanges avec les ADE**

**16H30-17H30**

**Cécile Fort /Agence TMF**

Petit précis méthodologique pour ne pas perdre de temps et d'information: anticiper la classement numérique de l'agence, travailler en équipe sur une organisation partagée du serveur.

# Habilitation à la Maîtrise d'Œuvre en son Nom Propre

## CIPPADE n° 6 : Stratégies d'entreprise d'architecture 18 mai 2022

Le programme de cette journée est susceptible d'évoluer à la marge en fonction des intervenants presentis

### **Matin : 9H30-12H30 :**

L'entreprise d'architecture est-elle une entreprise comme les autres ? Statut juridique, locaux, organisation de l'agence, ressources humaines, gestion des compétences, formation continue, communication, accès à la commande, gestion de la charge de travail, ... Tous ces éléments concourent à la stratégie d'une entreprise orientée par la posture de l'architecte. Cette journée sera l'occasion à travers l'intervention de chercheurs et de retours d'expérience d'architectes, chefs d'entreprise de comprendre les logiques sous-jacentes à l'élaboration de ces stratégies.

- **9H30 / 11H20 : Véronique Biau**, Architecte DPLG, Docteure en sociologie, Architecte-Urbaniste en chef de l'État, et HDR donnera des clés pour comprendre ce que recouvre la stratégie d'entreprise d'architecture dans le paysage actuel des agences d'architecture.

- **11H30 / 13H : Margotte Lamouroux**, Architecte DE ENSAPM, doctorante LET-LAVUE, Journaliste spécialisée (membre du Conseil Topophile, pigiste A Vivre et AMC, ex-rédactrice en cheffe Séquences Bois et rédactrice d'architectures)

Communiquer est un acte qui s'organise. Ce travail de valorisation aide les architectes à développer leurs réalisations tout en leur permettant de se démarquer sur le marché concurrentiel de l'architecture. La réflexion autour de la médiatisation est aujourd'hui prise en compte dès la conception des projets. Ainsi, l'appropriation des outils de communication – design graphique, texte d'auteurs, photographie... – et la maîtrise des supports de diffusion – presse spécialisée, récompense, édition, exposition... – sont devenues centrales dans le métier d'architecte. L'intervention a vocation à permettre aux ADE, à partir d'exemples contemporains, de s'approprier les clés de lecture des différents dispositifs du régime médiatique afin de réfléchir aux mécanismes de l'accès à la commande.

### **Après-midi :**

#### **14H-15H30 : Retour d'expérience**

Intervention d'**Adrien Paporello** architecte-ingénieur et directeur de l'agence AIA Lifedesigner de Paris .

#### **15H45-17H30 : Table ronde de professionnels**

##### **Quel statut d'entreprise pour quelle posture d'architecte ?**

L'exercice en libéral est de moins en moins majoritaire alors que se développe l'exercice sous la forme associée. Cela traduit une tendance de fond sur la manière dont les architectes se représentent l'exercice professionnel. Le débat portera sur différentes manières d'exercer l'architecture et sur comment cela participe de la posture professionnelle avec trois agences d'architectures invitées à débattre : une SCOP, une SARL et une Holding

## SOUTENANCE

Soutenance de rattrapage : jeudi 3 et/ou vendredi 4 février 2022 selon le nombre d'ADE  
Soutenance de l'année en cours : jeudi 7 et vendredi 8 juillet 2022

### Responsable pédagogique de la formation HMONP et de la VAE

Isabelle Genyk de France  
Isabelle.genyk@rouen.archi.fr

### Responsable de la HMONP à la scolarité de l'ENSA Normandie

Marfiza Jandolo  
marfiza.jandolo@rouen.archi.fr  
02.32.83.42.04

### Coordination

Isabelle Genyk de France et Cécile Fort  
isabelle.genyk@rouen.archi.fr  
cecile.fort@rouen.archi.fr

### Extranet de l'ENSA Normandie

<http://www.rouen.archi.fr/scol/index?ensan=1>

Les différents documents et formulaires requis pour la formation HMONP peuvent être téléchargés sur ce site.



### DÉROULEMENT GÉNÉRAL

L'**habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre** est délivrée après une soutenance devant un jury qui se tient à l'issue de la période de mise en situation professionnelle et des sessions de formation.

### CONDITIONS REQUISES

Pour être autorisé à se présenter devant le jury, le candidat doit avoir rempli les obligations suivantes :

- Avoir assisté aux **sessions de formation** et participé aux **séances de travail organisées par le directeur d'études** qui se prononce sur l'aptitude du candidat à se présenter devant le jury
- Avoir effectué une **mise en situation professionnelle** d'une durée effective de six mois minimum, équivalant temps plein et en continu au sein de la même structure d'accueil

### LES CRITÈRES D'ÉVALUATION

Les membres du jury appréhenderont pour chaque candidat :

- Ses capacités à mettre en perspective ses savoirs théoriques avec un **regard critique** sur les pratiques et les situations professionnelles et les différents aspects du travail de la maîtrise d'œuvre
- Sa **compréhension des responsabilités** qu'exige l'exercice de la maîtrise d'œuvre
- Ses capacités à **replacer la MSP dans le cadre plus général de l'exercice de la maîtrise d'œuvre** et de ses spécificités, à travers une thématique choisie
- Sa capacité à énoncer une **posture d'architecte**
- Ses capacités de **rédaction**, de **synthèse** et d'expression, à **l'écrit** comme à **l'oral**.
- Le jury attend de l'architecte en formation un regard critique sur les processus de production auxquels il a participé.

**Il est rappelé que l'évaluation du jury ne porte pas sur la qualité de la production de la structure d'accueil**

Par ailleurs, il est demandé au jury une certaine bienveillance dans la formulation de ses critiques afin qu'elles restent constructives.

### DÉROULEMENT DU JURY

La soutenance, d'une durée de 40 minutes par candidat, est destinée à la présentation de son travail personnel. Elle se déroule en trois temps :

#### 1 # Présentation par le candidat (20 minutes) :

- De son **parcours** (formations suivies et expériences professionnelles) ;
- De son **activité** pendant la mise en situation professionnelle ;
- De l'**analyse critique de son expérience acquise** lors de la MSP croisée avec les savoirs acquis lors des sessions thématiques à travers une thématique choisie ;
- De l'explicitation de son **projet professionnel** à l'issue de l'HMONP.

#### 2 # Échange avec le jury (20 minutes)'

#### 3 # Délibération du jury

### DÉCISION DU JURY

À l'issue de l'audition du candidat, le jury peut :

- **Admettre** le candidat (à la majorité)
- **Refuser** le candidat (à l'unanimité)
- **Inviter** le candidat à se présenter à une session de rattrapage (à la majorité) au cours de laquelle il lui sera demandé de présenter un travail complémentaire. Le jury précisera le contenu de ce nouveau travail à présenter.

Cette nouvelle session aura lieu dans un délai minimal de deux mois après le jury, en application de l'arrêté du 20 juillet 2005.

### JURY

**Le jury est public**, l'ADE est libre d'inviter des personnes qui sont tenues de ne pas perturber la soutenance.

- Si le tuteur de l'agence est présent, il ne peut assister qu'à la présentation du candidat
- La délibération qui n'est pas publique, se fait à huis clos en présence du directeur d'études qui renseignera le jury sur le candidat, mais qui ne votera pas.



### CONDITIONS

Seuls les architectes diplômés d'État ayant une expérience professionnelle dans le domaine de la maîtrise d'œuvre, depuis **au moins 3 ans** peuvent prétendre à une Validation des Acquis d'Expérience (VAE).

Attention les stages ne comptent pas dans ces 3 années minimum d'expérience professionnelle.

### FORME DU DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre :

- Un curriculum Vitae
- Une lettre de motivation
- Une copie de l'attestation du diplôme d'ADE
- Un dossier commenté des travaux.

### LE DOSSIER COMMENTÉ DE TRAVAUX

Le dossier commenté de travaux n'est en aucun cas la compilation des projets sur lesquels l'ADE a travaillé durant son expérience professionnelle.

C'est un dossier destiné à démontrer à la commission HMONP que l'ADE a acquis les connaissances fondamentales de la formation HMONP.

Le dossier de travaux, de 15 pages maximum, sera organisé selon les 5 thèmes suivants. Ces thèmes seront développés à travers les missions et expériences professionnelles de l'ADE.

#### 1# Le cadre légal de l'exercice de la profession réglementée :

- La profession d'architecte comme profession réglementée.
- Les rôles et missions de l'ordre des architectes et des syndicats d'architectes
- Les responsabilités personnelles et professionnelles de l'architecte. Les assurances et les risques encourus

#### Les différents modes d'exercice :

- L'exercice à titre libéral et l'exercice en société

#### 2# Les missions de la maîtrise d'œuvre et tous ses acteurs :

- Les différents types de marchés
- Le déroulement des missions

#### En phase de conception du projet :

Système d'acteurs, analyse du programme, contexte physique et réglementaire de l'opération; l'esquisse, AVP, PRO, les autorisations administratives, le DCE et l'ACT.

#### En phase de réalisation :

Rôle et responsabilité des différents intervenants sur le chantier; la préparation du chantier, la direction de l'exécution des travaux : organisation, partie administrative et financière, l'assistance aux opérations de réception

#### La maîtrise des coûts du projet

#### 3# Le cadre contractuel :

- Relations maître d'ouvrage/maître d'œuvre
- Relations au sein de la maîtrise d'œuvre : les partenariats, la co-traitance, la sous-traitance, le mandataire
- Le contrat de MOE ou de groupement de MOE

#### 4# L'environnement réglementaire :

- Les règles d'urbanisme et de construction
- Les règlements techniques
- Les labels et certifications.

#### 5# Création et gestion des entreprises d'architecture

- L'organisation et la gestion de l'agence

### EXAMEN EN COMMISSION VAE

Le dossier de candidature est examiné en commission VAE. La commission peut invalider le dossier et renvoyer l'ADE vers une mise en situation professionnelle classique ou valider le dossier ce qui exempte l'ADE de :

- Mise en situation professionnelle
- De certains séminaires ou cippade selon l'expérience acquise et démontrée.

L'ADE admis en Validation des Acquis d'Expérience devra participer à l'encadrement mis en place par son directeur d'étude, réaliser un mémoire professionnel et soutenir à l'oral en fin de session.



## Quels documents rendre pour la soutenance ?

**IMPORTANT : L'ensemble des trois documents dont le contenu est détaillé dans cette fiche remplace le «Carnet de suivi» jusqu'alors en vigueur dans la formation HMONP à l'ENSAN**

### LE JOURNAL DE BORD

Le journal de bord est un document important qui permet d'évaluer l'ensemble des questions professionnelles abordées durant votre MSP.

En cas de doute du jury, il est un élément essentiel qui permet de vérifier l'étendue de votre expérience professionnelle et votre réflexivité sur la profession.

#### CONTENU :

##### Partie 1

- **Présentation synthétique de la structure d'accueil** (historique, statut juridique, CA, nombre associés, de salariés, fonctionnement dans les grandes lignes, etc.); description de l'activité de l'entreprise (types de marchés; réhabilitation/neuf); posture de l'agence au regard de sa production, etc.
- **Présentation synthétique des projets sur lesquels vous avez travaillé durant la MSP** (1/2 page max par projet + les phases sur lesquelles vous avez travaillé)
- **Votre rôle, vos missions et votre place dans la structure**

##### Partie 2

- **Compte-rendu par semaine ou par 2 semaines de votre activité en MSP**

Attention ne vous contentez pas d'être descriptifs. L'intérêt pour le jury est de comprendre les questions professionnelles que vous vous posez à partir de l'observation et l'analyse d'une situation réelle.

Ce document est un outil pour vous mais il doit aussi être lu et compris par un jury

### LE MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Le mémoire professionnel est un document de 10 à 15 pages de développement (hors pages de garde, CV, projet professionnel, bibliographie, annexes et évaluation de votre tuteur)

#### CONTENU :

- **1 couverture** avec : titre qui reflète le sujet développé, votre nom, celui de la structure, du tuteur, de votre directeur d'étude, l'école, l'année)
- **Votre CV**
- **1 introduction** : cette introduction expliquera comment vous avez formulé votre questionnement à partir d'un ou plusieurs cas observés durant votre mise en situation professionnelle ou dans votre expérience professionnelle en général.
- **1 développement** dans lequel on pourra trouver :
  - 1 partie faisant état des connaissances sur le sujet que vous avez choisi. Cette partie sera nourrie de lectures, des cours théoriques dispensés durant la formation, de conférences et/ou d'entretiens qui permettront au jury de se faire une idée de l'état des savoirs sur la question que vous soulevez
  - 1 partie illustrée par l'analyse de votre ou vos cas observés dans votre expérience professionnelle
  - 1 partie qui exprime votre positionnement au regard de la question ou du problème soulevé.
  - Des notes de bas de page correspondant aux références que vous utilisez
- **1 conclusion**
- **Votre projet professionnel (1 à 2 pages max)**
- **1 bibliographie / sitographie**
- Annexes si vous en avez
- **L'évaluation de votre tuteur de mise en situation professionnelle**

### LA FICHE D'ÉVALUATION

Vous devrez transmettre la fiche d'évaluation à votre tuteur, la récupérer et l'insérer en annexe de votre mémoire professionnel.



# Qu'est-ce que le mémoire professionnel ?

## DÉFINITION

Le mémoire professionnel développe **un thème lié à l'exercice de la maîtrise d'œuvre émergeant de l'étude de cas**, d'une ou plusieurs situations réelles observées au cours de la mise en situation professionnelle ou d'expériences professionnelles.

Le mémoire professionnel est un **travail original et personnel** : document entre 10 et 15 pages, il est destiné à restituer les pratiques professionnelles rencontrées par l'architecte en formation au cours de sa MSP et à les confronter aux données plus générales qui régissent l'exercice de la maîtrise d'œuvre architecturale, urbaine ou paysagère.

Il **s'appuie donc largement sur l'expérience de la mise en situation professionnelle**, avec une réflexion qui porte sur des situations vécues, en les mettant en résonance avec les apports des sessions thématiques, complétés par des sources choisies selon la thématique.

Ainsi, **ce n'est pas un rapport de stage, ou la simple analyse d'un cas, mais un travail d'approfondissement thématisé**. A travers le thème choisi, il rend compte des capacités de l'architecte en formation à formuler une évaluation critique. En résumé, le mémoire professionnel HMONP exprime la capacité d'un jeune praticien de **se construire une réflexivité et à exprimer sa posture professionnelle** en tant qu'architecte.

## FORME DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL

Le mémoire professionnel est un document de 10 à 15 pages. Il comprend :

- 1 titre qui reflète le sujet développé
- 1 introduction : cette introduction expliquera comment vous avez formulé votre questionnement à partir d'un ou plusieurs cas observés durant votre mise en situation professionnelle ou dans votre expérience professionnelle en général.

- 1 développement dans lequel on pourra trouver :
  - 1 partie faisant état des connaissances sur le sujet que vous avez choisi. Cette partie sera nourrie de lectures, des cours théoriques dispensés durant la formation, de conférences et/ou d'entretiens qui permettront au jury de se faire une idée de l'état des savoirs sur la question que vous soulevez
  - 1 partie illustrée par l'analyse de votre ou vos cas observés dans votre expérience professionnelle
  - 1 partie qui exprime votre positionnement au regard de la question ou du problème soulevé.
  - Des notes de bas de page correspondant aux références que vous utilisez
- 1 conclusion
- 1 bibliographie / sitographie

## MÉMOIRE PROFESSIONNEL EN VAE

Dans le cas d'une validation des acquis, les attendus du mémoire professionnel sont identiques. Le ou les cas d'études sur lesquels l'ADE s'appuiera pour formuler son sujet de mémoire seront puisés dans son ou ses expériences professionnelles.

### ACRONYMES UTILISÉS

**A.D.E.** : Architecte diplômé d'état

**HMONP** : Habilitation à exercer la maîtrise d'œuvre en son nom propre

**M.S.P.** : Mise en situation professionnelle

**VAE** : Validation des acquis d'expérience

Darnétal, le 09/02/2022

## Attestation Cvthèque

Je soussigné,

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie,

Certifie que l'Ensa Normandie dispose des Curriculum Vitae des enseignants mis à jour régulièrement .

Le Directeur de l'ENSA Normandie,

Le Directeur de l'ENSA Normandie,  
Raphaël Labrunye  
P/O Alina CHISLIAC



Raphaël Labrunye



ARCHITECTE DPLG  
15 rue de Toul + 75012 PARIS  
06 26 06 16 25 . genykarchitecte.com  
isabellegenyk@gmail.com

@ isabellegenyk@gmail.com

✉ 15 rue de Toul 75012 Paris

www genykarchitecte.com

☎ 06 26 06 16 25

## DONNÉES PERSONNELLES

NÉE : le 02/09/1971  
à Enghien les Bains (95)

### NATIONALITÉ

française

### SITUATION FAMILIALE

mariée, un enfant

## APPARTENANCE INSTITUTIONNELLES



Ecole Nationale Supérieure  
d'architecture de Normandie  
<http://www.rouen.archi.fr>



Laboratoire Espaces Travail -  
LET de l'ENSAPLV  
[www.let.archi.fr](http://www.let.archi.fr)

# Isabelle Genyk de France

## PROFIL ACTUEL

**17 ans d'expérience d'enseignement** en Ecole d'architecture, actuellement titulaire d'un poste de maître de conférence (Champ TPCAUI) à l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie.

**Chercheuse associée au Laboratoire Espaces Travail - UMR CNRS LAVUE .**

**Architecte DPLG en son nom propre depuis 2006**, avec une pratique professionnelle en collaboration avec des ergonomes sur les espaces de travail.

Une **approche transversale de la pédagogie, de la recherche et la pratique d'architecte**, à travers l'approche du projet architectural et urbain intégrant les points de vue de l'utilisateur et des acteurs opérationnels.

## DIPLOMES

**Doctorat en Architecture**, Université de Paris VIII Saint-Denis, mention très honorable, à l'unanimité avec les félicitations du jury, 6 décembre 2005.

Sujet « Les espaces de la mort à l'hôpital, entre réinvention et persistance » sous la direction de Monique Eleb, président du Jury Emmanuel Hirsch.

**UE ACC 113, Acoustique générale pour l'Ingénieur**, Conservatoire National des Arts et Métiers, CNAM, janvier 2018

**D.E.A Le projet architectural et urbain**, théories et dispositif, école d'architecture Paris-Belleville, mention très bien, juin 1999.

Sujet « L'hôpital et la mort » sous la direction de Monique Eleb et Henri Bresler

**Architecte D.P.L.G.**, Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Marne-la-Vallée, mention très bien avec les félicitations du Jury à l'unanimité, octobre 1997. Sujet « Un abri pour les sans-abri » sous la direction de Philippe Villien.

## ENSEIGNEMENT

Une expérience d'enseignement dans le champ TPCAUI en **licence, master et post-master** à l'ENSAPLV et à l'ENSAN.

Des missions permettant de mobiliser les compétences d'architecte, de chercheuse et de pédagogue dans des ateliers de projet, de l'initiation à la recherche ou encore l'Habilitation à la Maîtrise d'œuvre en son nom propre (HM-NOP)

### **RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE DE LA FORMATION À L'HABILITATION À LA MAITRISE D'ŒUVRE EN SON NOM PROPRE**

- **2019/2021** /// **Responsable pédagogique** : organisation de la formation, élaboration des contenus, responsable du séminaire «chantier»
- **2016/2021** /// **Encadrement de la mise en situation professionnelle** d'un groupe d'architecte diplômés d'état (ADE) à l'ENSAN et à l'ENSAPLV

## ENSEIGNEMENT DU PROJET ARCHITECTURAL & URBAIN

- 2019/2021 /// Coordinatrice de semestre So2 + Studio de projet, architecture. LICENCE. Semestre 02 «architecture et espace public»
- 2016/2021 /// Intensif de projet participatif - ENSAPLV  
Co-reponsabilité d'un workshop pluridisciplinaire (avec E. Macaire, SHS) en inter-formation architecture, design et paysage avec pour thème la déprise des centre-bourgs en milieu rural et avec la participation des habitants (Commune d'Auzance en Creuse en 2017; Soumans en Creuse en 2018 et Château Larcher en Vienne en 2019)
- 2017/2019 /// Encadrement de projet de fin d'études P.F.E , semestre 10 - ENSAPLV  
PFE «Architectures et espaces urbains en mutation». Bendicht Weber (Resp) avec Valentina Moimas.
- 2008/2012 /// Studio de projet, architecture. MASTER. Semestre 08 - ENSAN  
Densification et nouveaux territoires naturels urbains avec S. Roussel (resp)
- 2004/2012 /// Studio de projet, architecture. LICENCE. Semestre 03 + So4- ENSAN  
«l'habiter, l'usage» le logement individuel; avec B.Carré et un petit collectif, avec A.Mosca (resp).

## ARTICULATION ENTRE ENSEIGNEMENT & RECHERCHE

- 2016/2018 /// Cours d'initiation à la recherche en binôme avec E. Amougou (SHS) - ENSAPLV
- 2017/2019 /// Suivi des poster de recherche au DPEA (LET) I. Grudet (resp.) avec G. Duranel - ENSPLV

## COURS MAGISTRAL

- 2019/2021 /// Cours magistral en semestre 09 « Système d'acteurs et profession d'architecte » - ENSAN
- 2012/2016 /// Cours magistral Intervention en Master Urbanisme et développement durable. Cours de culture architecturale contemporaine, Université de CAEN
- 2002/2012 /// Cours magistral en semestre 02 « Panorama de l'architecture contemporaine » - ENSAN

## RECHERCHE

---

Depuis 2005, chercheuse associée au Laboratoire Espaces Travail (LET) de l'ENSAPLV avec une démarche qui cherche à expliquer la genèse des objets par les systèmes de production et des contextes. Le projet est considéré comme un processus : analyse des jeux d'acteurs et retour sur les définitions professionnelles, mise en lumière du contexte comme explication de l'émergence d'un projet (axe du LET : processus conception, production, usage). Un point commun des questionnements de recherche, concerne les **processus de fabrication du projet architectural et urbain** et notamment à travers le jeu et les **représentations des acteurs** qui y participent

- 2016/2021 /// Participation à 3 recherches développées au sein du LET
- 2005 + 2009 /// Direction scientifique de 2 recherches (voir annexes recherche & publications)

## PRATIQUE D'ARCHITECTE

---

Une pratique d'architecte en mon nom propre depuis 2006 avec une pratique actuelle essentiellement réalisée en **association interdisciplinaire avec des ergonomes, designers d'espace et ingénieur**.

Des missions couvrant **de l'assistance à la maîtrise d'ouvrage** pour des phases de **programmation** (Hôtel de ville de Saint-Denis, Hôtel de ville de Champigny , réorganisation de l'unité régionale de la DIRECCTE des hauts de France à Lille) à **la maîtrise d'œuvre** sur des projets extrêmement spécifiques et contraints comme pour le Centre des Monument Nationaux par exemple (conception et maîtrise d'œuvre du poste d'accueil et de sécurité de la conciergerie de Paris, conception du poste du haut de la tour Sud de Notre-Dame de Paris) (voir annexes : pratique d'architecte)

## DISTINCTIONS, BOURSES

---

- 1999/2002 /// Allocataire de recherche du Ministère de l'Education et de la Recherche
- 2002 /// Bourse de recherche de la Fondation des Treilles
- 2000 /// Bourse de recherche la Fondation de France, mission «accompagnement des personnes en fin de vie et soins palliatifs»

**Architecte-acousticienne**

Inscription à l'Ordre Régional des architectes d'Ile de France : N° 01083

**DIPLÔMES**

1994 DESS « Bases scientifiques de l'acoustique architecturale » Université Paris VI

1994 CEAA « Acoustique architecturale et urbaine » Ecole d'Architecture de Paris La Défense

1985 DPLG – UP6 (ENSA Paris-La Villette)

**ENSEIGNEMENT ENSA**

**Maîtresse de conférences à l'ENSA de Paris-Belleville – Champs STA**

- Depuis 2017, Séminaire Architecture Environnement et Construction (avec Roberta Morelli)
- Depuis 2007, Enseignements de construction en licence et en master
- De 2007 à 2017, Responsable pédagogique de la formation HMONP (120 à 140 ADE)

Autres interventions en formation HMONP :

- Depuis 2011 « *La fabrique de la norme* » – Interventions annuelles à l'ENSA Paris-Malaquais et à l'Ecole d'Architecture de Paris-Est (Marne-La-Vallée)
- Depuis 2007, Responsable du séminaire « *Réglementations* » à l'ENSA de Normandie (50 ADE)
- Depuis 2007, Membre de jurys HMONP : ENSA Paris-Malaquais, Paris-Val-de-Seine, Paris-La Villette, Grenoble, Marne-la-Vallée, Marseille, Bretagne, Nancy, Normandie, Lille, Versailles, Nantes.

**2000/2007 Maître-assistante à l'ENSA de Normandie - Champs STA**

- Enseignements de construction en licence et en master
- 2005/2007 Mise en place de la formation HMONP avec Isabelle Chesneau, Alain Gignoux, Annika Julien et Patrick Magendie

**2000** Lauréate au concours de titularisation des maîtres-assistants des ENSA – Affectation à l'ENSA de Normandie

**1995/2000** Vacations dans les Ecoles d'Architecture de Paris-la-Défense et Paris-Malaquais

**MAÎTRISE D'ŒUVRE ARCHITECTURALE**

1995/2015 Exercice libéral

Conception et réalisation de studios de musique et d'enregistrement, missions d'études d'impacts sonores, diagnostics acoustiques et suivis de travaux d'isolation à l'attention des particuliers, restructurations et extensions logements...

1985/1994 Chef de projet et suivis de chantier dans des grandes agences d'architecture parisiennes (Rémy Butler, Badia-Berger, Olivier Cacoub, Denis Laming...)

**PUBLICATIONS**

**Ouvrage collectif**

« *Profession architecte* », sous la direction d'Isabelle Chesneau, Editions Eyrolles, Paris, 2021 (2<sup>ème</sup> édition). « *La fabrique de la norme et ses recompositions* » (p. 276-286) - « *La réglementation acoustique* » (p. 357-360).

**Ouvrages personnels**

« *Acoustique et réhabilitation - Améliorer le confort sonore dans l'habitat existant* », livre commandité par le PUCA – 282p. Editions Eyrolles, Paris, 2006 (2<sup>ème</sup> édition).

« *Climats et enveloppes* », Présentation du cours de construction de 3<sup>ème</sup> année de l'ENSA Paris-Belleville – Travaux d'étudiants/Promotion 2010/2011 - 103p. Editions Recherches, Paris, 2012

**RECHERCHE**

« *Effet de serre, techniques, usages et imprévisibilité* » avec Valérie Dufoix et Laetitia Overney, responsables scientifiques (IPRAUS). Recherche sélectionnée par PUCA dans le cadre de l'appel à propositions : Evaluation des immeubles d'habitation à « cour couverte » 2018.

# Sophie Fleury

42 rue Fondary - 75015 PARIS  
0609780824  
sofleury@aol.com  
Nationalité : française  
22 décembre 1972

## DIPLÔMES

---

**2015** > Architecte du Patrimoine. Diplôme de Spécialisation et d'Approfondissement [DSA], mention "architecture et patrimoine" de l'École de Chaillot.

**2000** > Architecte DPLG. Diplômée de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles.

## SITUATION ACTUELLE

---

**Co-gérante de la SARL also architectes et associés.**

**Gérante de la SARL Sophie Fleury architecte > So Far.**

**Maître de conférences associée TPCAU** [Théorie et Pratique de la Conception Architecturale et Urbaine] à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Normandie.

## RESPONSABILITES ADMINISTRATIVES

---

**Membre du Conseil d'Administration de l'ENSA Normandie.** Représentante des enseignants-chercheurs élue [depuis 2018].

## EXPERIENCES D'ENSEIGNEMENT (voir détail en annexe)

---

### ENSEIGNEMENT [10 ANS]

**2015-2021 > ENSA NORMANDIE**

2020-2021 > Maître de conférences associée. Enseignement champ TPCAU en cycles Licence, Master et dans le cadre de la formation HMONP.

2016-2020 > Maître de conférences associée. Enseignement champ TPCAU en cycle Licence. Coordination de la formation HMONP.

2015-2016 > Enseignante contractuelle. Enseignement champs TPCAU et STA [Sciences et Techniques pour l'Architecture] en cycle Licence.

**2015-2019 > ENSA PARIS-MALAQUAIS**

2017-2019 > Enseignante contractuelle. Enseignement champs ATR | RA [Arts et Techniques de la Représentation | Représentations de l'architecture, regroupés dans la discipline TPCAU à Malaquais] en cycle Licence.

2015-2017 > Enseignante contractuelle. Enseignement champ TPCAU en cycle Master.

**2015-2016 > UNIVERSITE DE CAEN**

Enseignante contractuelle. Enseignement du projet urbain dans le cadre du master MUD « Master Urbanisme Durable » : formation supérieure interdisciplinaire, proposée par l'ENSA Normandie et l'Université de Caen.

**2010-2015 > ENSA VERSAILLES**

Enseignante contractuelle. Enseignement champ TPCAU dans le cadre du master CDEQ « Construction durable et Eco-quartiers » : formation supérieure interdisciplinaire, proposée par l'ENSA Versailles, l'Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines [UVSQ] et le CFA d'Alembert.

### Synthèse enseignements >

- **Encadrement ateliers de projet architectural et urbain en cycles Licence et Master** (ENSA Normandie et Versailles)
- **Enseignement et encadrement de mémoires en HMONP** (ENSA Normandie)
- **Co-direction de PFE** (ENSA Paris-Malaquais)
- **Co-encadrement "Développement" en cycles Licence et Master** (ENSA Paris-Malaquais)
- **Enseignement du dessin d'architecture en 1<sup>ère</sup> année en cycle Licence** (ENSA Paris-Malaquais)
- **Responsable de l'enseignement du projet urbain en cycle Master dans le cadre des Masters MUD** (ENSA Normandie) et **CDEQ** (ENSA Versailles)
- **Direction de mémoires en cycle Master** (ENSA Versailles)
- **Organisation de voyages d'études en cycles Licence et Master** (ENSA Paris-Malaquais et ENSA Versailles)
- **Participation aux jurys de PFE et HMONP** (ENSA et ESA)

## **ACTIVITES PROFESSIONNELLES (voir détail en annexe)**

---

### **EXERCICE DE LA MAÎTRISE D'OEUVRE [20 ANS]**

- 2019-2021 >** **Co-gérante also** architectes et associés (création en 2019)  
Marchés publics et privés : équipements, tertiaire, logements en neuf et en réhabilitation.
- 2009-2020 >** **Gérante So Far** (création en 2009)  
Marchés privés : tertiaire, logements en neuf et en réhabilitation.
- 2011-2012 >** **Sato Architecture Design - chef d'agence / architecte en titre**  
Marchés privés : tertiaire, principalement en réhabilitation.
- 2001-2009 >** **Atelier Henri Gaudin :**  
Marchés publics et privés : équipements publics à vocation culturelle, tertiaire, logements, principalement en neuf.
- 2008-2009 architecte associée  
2005-2009 chef d'agence (5 à 10 personnes)  
2003-2005 chef de projet  
2001-2003 assistante chef de projet

### **PUBLICATIONS & EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES**

---

- 2016 >** Poidevin Tiphaine, « Elbeuf tisse son image », *Elbeuf sur Seine MAG*, n°43, janvier 2016, p. 4-6. Etude urbaine réalisée par Sophie Fleury et Bérénice Gaussuin pour le compte de la ville d'Elbeuf sur Seine (76).
- 2013 >** « Une restructuration au millimètre », *Bardage.info*, n°04, novembre 2013, p. 20-22.  
Bhervas Guillaume, « Paris. Façade de jouvence pour une vieille dame », *Bâti isolation*, n°11, octobre novembre 2013, p. 44-45.  
« Chantier performant. La façade F4 », *Batirama*, n°4, octobre 2013, p. 35.  
« Système clé en main de façade légère ITI/ITE », *Les cahiers techniques du bâtiment*, n°7944, octobre 2013, p. 77 à 81. <https://www.cahiers-techniques-batiment.fr/article/systeme-cles-en-main-de-facade-legere-iti-ite.22258>.  
« Extension moderne au domaine des Sœurs Augustines », *Atrium*, n°60, été 2013, p. 12-15.  
Maillard Carol, « Un pôle de recherche bardé de béton brut et de verre », *Le Moniteur*, n°5444, 21 mars 2008, p. 66-67.  
« Serres expérimentales, Grignon », in *CSTB. Le futur en construction*, Etude ARENE, avril 2007, p. 37-40.
- 2016 >** Exposition *Une ville et son territoire. Etude urbaine d'Elbeuf sur Seine*. Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), Fabrique des Savoirs, Elbeuf, 1er mars - 4 avril 2016.
- 2007 >** Exposition *Ronds-points et carrefours*.  
Séminaire Robert Auzelle, concours international 2006-2007, 2<sup>ème</sup> prix ex-aequo pour le projet d'*Unification de la place Marcel Sembat*, à Boulogne Billancourt (92), Paris, juin-septembre 2007.

### **RECHERCHES, PARTENARIATS & JOURNEES D'ETUDES**

---

- 2016-2020 >** Ateliers de dessin d'architecture ouverts au grand public dans le cadre des Journées Nationales de l'Architecture (2017, 2018, 2019) et du partenariat entre le Musée du Louvre et l'ENSA Paris-Malaquais. Intervenants : Emmanuel Constant, Yulia Donetskaya et Sophie Fleury.
- 2018 >** *Génération HMONP et renouvellement de la profession d'architecte*.  
Participation au séminaire inter-ENSA de lancement et de préfiguration de l'observatoire national de la formation à l'HMONP. Séminaire organisé par l'ENSA Paris-Val-de-Seine en partenariat avec le groupe des responsables de formation à l'HMONP des ENSA.
- 2016-2017 >** *L'enseignement du projet de réhabilitation dans les écoles d'architecture françaises*.  
Recherche menée au sein du laboratoire ATE [Architecture, Territoire, Environnement] de l'ENSA Normandie et commandée par le Plan Urbanisme Construction Architecture | septembre 2016 - mars 2017.  
Etude menée par Valter Balducci, Jean-Bernard Cremnitzer, Sophie Fleury, Patrice Gourbin, Robert Schlumberger et Hervé Rattez.

# MARIE CHABROL



## INFORMATIONS PERSONNELLES

### Architecte DPLG

Née le 04 juin 1975 à Alès (30)

P : 06 19 81 92 00

[chabrol.marie@wanadoo.fr](mailto:chabrol.marie@wanadoo.fr)

## DIPLOMES

**Diplôme, « Ingénierie et Architecture à Haute Qualité Environnementale », ENSA Paris La Villette- 2007**

Mémoire : Interroger le développement durable des villes par la démarche patrimoniale

**Certificat de compétence « conduite de projet de développement de la politique de la Ville », CNAM - 2005**

**Diplôme architecte DPLG avec Gwenaël Lecocq, félicitations du jury. Ecole d'architecture de Paris Belleville - 1999**

Jury : Michel Corajoud, Cristina Garcez, Yankel Fijalkow

**Ecole d'architecture de Porto, Portugal, échange Erasmus, 1996-1997**

**Ecole d'architecture de Paris-Belleville, 1992 -99**

**Anglais : Intermédiaire avancé (FCE) / Portugais : Intermédiaire avancé / Russe : notions**

## SITUATION ACTUELLE

**2019            Responsable développement et directrice de projet, Paris, AIA Territoires (AIA LIFEDESIGNERS)**

**2018-2019    Fondatrice et gérante, Directrice de projet, Paris, URBAPILOT- Urbanisme et programmation urbaine**

**2010-2017    Fondatrice et associée, Directrice de projet, Paris, ATELIER ACT UBA- Architecture et Urbanisme**

Encadrement d'équipe : chefs de projet, architectes en contrat HMNOP, stages de première pratique

Conception de projet architectural et urbain/ Pilotage de missions complexes/ Prospection et développement commercial/

Développement durable et stratégie de transition écologique / Programmation urbaine sur des opérations d'aménagement/

Urbanisme Favorable à la Santé/ Démarches d'innovation issues du numérique / Développement d'un service de vélos partagés

## EXPERIENCES D'ENSEIGNEMENT

### Formations universitaires

**2021-2022 Ecole Nationale Supérieure de Normandie / maîtresse de conférence associée**

Enseignante VT en master 2 semestre 7 (40 étudiants) – La ville littorale normande : résilience et attractivité - Avec Gabriella Trotta, maîtresse de conférences VT. 80h

Cours Magistral S7 associé au studio – Figures de la ville contemporaines. En binôme avec Gabriella Trotta. (6 cours). 20 h

Suivi des stages de première pratique (15 étudiants) en licence 3 semestre 5. 40h

Organisation de la formation diplômante HMNOP sur le projet urbain. 40h

**2020-2021 Ecole Nationale Supérieure de Normandie / maîtresse de conférence associée**

Enseignante VT en master 2 semestre 7 (35 étudiants) – La ville littorale normande : résilience et attractivité - Avec Gabriella Trotta, maîtresse de conférences VT. 80h

Cours Magistral S7 associé au studio – Figures de la ville contemporaines. En binôme avec Gabriella Trotta. (6 cours). 20 h

Suivi des stages de première pratique (15 étudiants) en licence 3 semestre 5. 40h

Organisation de la formation diplômante HMNOP sur le projet urbain. 40h

**2020-2021    Université Lettres Sorbonne Université – Master 1 Stratégies, Projets, Mobilités dans la ville de demain**

Cours Magistral – La santé dans le projet urbain. Dans le cadre d'un module de cours intitulé « La santé au chevet de la Ville » organisé par la fondation AIA (60 étudiants) – 2h

- 2019-2020 Ecole Nationale Supérieure de Normandie / contractuelle**  
Enseignante TPCAU en licence 1 semestre 1(30 étudiants) – projet///Observer/Analyser/Concevoir - 80h  
avec Guillaume Nicolas, maître de conférence associé  
Encadrement TD partage intensif croisé avec enseignants de RA et APV - Retranscription d'un élément d'architecture – 08h  
Enseignante TPCAU en licence 3 semestre 6 (24 étudiants) – projet architectural et urbain/// Inhabiting the Valley – 80h  
avec Tricia Meehan, maîtresse de conférences VT, studio en anglais
- 2018-2019 Ecole Nationale Supérieure de Normandie / contractuelle**  
Enseignante TPCAU en licence 3 semestre 6 (22 étudiants) – projet architectural et urbain/// Inhabiting the Valley – 80h  
avec Tricia Meehan, maîtresse de conférences VT, studio en anglais  
Encadrement TD partagé intensif croisé avec SHS (22 étudiants) – Formes urbaines et architecturales à Rotterdam – 16h
- 2018-2019 Ecole Nationale Supérieure de Paris-Malaquais**  
Experte invitée dans le cadre du studio de master 1 et 2 - "Aux commandes (dans le périurbain)!" - 06h  
Participation à deux jurys, sous la direction de Joanne Vajda et Loïse Lenne, maîtresses de conférences TPCAU
- 2017-2018 Ecole Nationale Supérieure de Normandie**  
Intervention sur le projet urbain dans le cadre de formation HMNOP - 02h  
sous la direction de Anne Portnoï, maîtresse de conférences TPCAU
- 2017-2018 Ecole Nationale Supérieure de Paris-Belleville**  
Cours sur la programmation urbaine dans le cadre projet urbain et paysager de Master 1 et 2 - 03h  
sous la direction de Mirabelle Croizier, maîtresses de conférences TPCAU
- 2014-2015 Université Nanterre-Paris Ouest - Master II projet urbain**  
Cours de programmation urbaine sur un semestre avec Julien Langé, géographe – 12 h

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

### Activités de recherche

- 2021-2022 Rapport de recherche « Dépasser les idées préconçues entre santé et aménagement urbain : les clefs de l'urbanisme durable »,** avec Simon Davies et Olivia Rousseaux, ADEME
- 2020-2022 Ecole Nationale Supérieure de Normandie – laboratoire ATE**  
Participation à l'élaboration et à l'animation de la chaire partenariale d'enseignement et de recherche intitulée « Habiter avec l'eau : territoires face aux changements climatiques. Architecture, urbanisme et modes de vie » sous la direction de Valter Balducci
- 2018-2020 Organisation d'un cycle de 6 conférences « Retisser les liens entre santé et urbanisme »,** maison de l'architecture d'Ile-de-France, en partenariat avec le pôle de formation EVA
- 2015- 2021 Correspondante au sein du réseau de recherche Leroy Merlin Source, pôle Habitat, environnement et santé**  
Participation à deux journées d'études par an et séminaire annuel d'échanges
- 2016- 2018 Chantier de recherche « Concevoir avec les habitants des quartiers bénéfiques à la santé et au bien-être »,** publication dans le cadre des chantiers LMS
- 2016- 2017 Etude pour un service de vélos partagés entre particulier,** participation au programme d'incubation Definnovation, (FING / ADEME / Club villes et territoires cyclables)
- 2013- 2015 Chantier de recherche « Du logement à l'écosystème urbain : à quelles échelles intégrer les enjeux du développement durable? »** en collaboration avec Julien Langé et Gwénael Lecoq, publication dans le cadre des chantiers LMS

## CURRICULUM VITÆ

### ISABELLE CHESNEAU

École nationale supérieure d'architecture de Paris-Malaquais

14 rue Bonaparte 75006 PARIS

[isabelle-chesneau@paris-malaquais.archi.fr](mailto:isabelle-chesneau@paris-malaquais.archi.fr)

CV scientifique complet sur HAL : <https://cv.archives-ouvertes.fr/isabelle-chesneau>

### FONCTIONS ACTUELLES

---

- Maîtresse de conférences en Sciences Humaines et Sociales, ENSA Paris-Malaquais depuis octobre 2010
- Chercheuse à l'UMR 3329 AUSser CNRS/ACS depuis octobre 2010

### TITRES

---

- Doctorat en aménagement de l'espace et urbanisme (Mention très honorable, Félicitations du jury à l'unanimité et Publication en l'état), 2003
- DEA "Ville et Société" (mention Félicitations du jury), Université de Paris X-Nanterre, 1998
- Diplôme d'architecte DPLG (mention Félicitations du jury), EA de Paris-la-Défense, 1997

### ACTIVITES D'ENSEIGNEMENT

---

#### Maîtresse de conférences ENSA Paris-Malaquais, TP

- PSL Week, "Les mondes professionnels de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'architecture", ENSAPM-ENS | PSL (communauté EELISA), depuis 2018, 24h
- HMONP (responsable pédagogique), 170h, depuis 2010
- Cours de sociologie sur la profession d'architecte "Les architectes, dynamique d'un groupe professionnel", L3, 26h, depuis 2010
- Cours et séminaire (46h) sur "L'architecture dans une économie circulaire", M1, 2017-2021
- Cours de méthodologie et ateliers de préparation au PFE, encadrement de diplôme, M2, 2010-2015 et 2018
- Séminaire de recherche, niveau master, M1-M2, 2013-2017 et 2022
- Suivi des stages licence et master, 2010-2017

#### Conférences et cours dans d'autres ENSA

- Normandie : cours et séminaire HMONP (48h annuelles) "Les responsabilités personnelles de l'architecte maître d'œuvre", depuis 2010
- Paris-Belleville : 4h annuelles depuis 2018 ; 8h annuelles en 2022
- Clermont-Ferrand : conférence inaugurale de la formation HMONP, 4 h annuelles depuis 2018

### ACTIVITES DE RECHERCHE (5 dernières années)

---

- Chercheuse dans le programme financé "La ville vivante. Paris comme laboratoire d'expérimentation interdisciplinaire", programme d'action interdisciplinaire pour l'Université Paris Sciences et Lettres, resp. sc. Perig Pitrou (Laboratoire d'anthropologie sociale | EHESS), depuis fév. 2022
- Chercheuse dans le programme financé "Projet STAR" soutenu par l'Université PSL dans le cadre d'EELISA European University, depuis 2022
- Co-responsable du thème 3 de l'UMR AUSser et du séminaire de recherche « Les imaginaires bâtisseurs », depuis 2021
- Préparation d'une habilitation à diriger les recherches (HDR), "La planification du temps des villes, 1919-2019. Le cas de la région parisienne", ED 540 École doctorale transdisciplinaire Lettres/Sciences de l'ENS Ulm (garante : Emmanuèle Cunningham Sabot) / ENSA Paris-Malaquais, ACS (CNRS UMR 3329 AUSser)
- Membre du Groupe de Travail "Production Urbaine et Marchés" (POUM) du Labex "Futurs urbains", coordonné par Martine Drozdz (Latts), Université Paris-Est, chercheuse, 2017-2021

### **ACTIVITES D'EVALUATION ET D'EXPERTISE (5 dernières années)**

---

- Membre du comité de sélection chargé du recrutement des MCF des ENSA, campagne 2022 de l'ENSA Normandie, avril-mai 2022
- Présidente de comité de sélection chargé du recrutement des MCF des ENSA, campagne 2021 de l'ENSA Paris-Val de Seine, nommée, janvier-février 2021
- Membre du comité d'experts pour le HCERES chargé de l'évaluation 2 unités de recherche du domaine SHS 3 : géographie, aménagement, architecture, 6 et 7 février 2020
- Rapporteur au Conseil National des Enseignants Chercheurs des Écoles d'Architecture (CNECEA), Ministère de la Culture chargé d'expertiser les demandes de qualification, de congé pour études et recherches et de promotion, titulaire, nommée, depuis 2018

### **JURYS DE THESE, DE DIPLOME D'ÉTAT D'ARCHITECTE ET D'HMONP**

---

- Membre du comité de suivi de la thèse d'Alix Sportich du Réau de La Gaignonnière, janvier 2021, ENS|PSL, école doctorale transdisciplinaire Lettres/Sciences de l'ENS Ulm (540) (dir. Emmanuèle Cunningham Sabot)
- Membre de jury de thèse, Yaneira Wilson Wetter, 14 septembre 2020, Université Paris Nanterre (dir. Yankel Fijalkow)
- Membre de jury de thèse, Xin Jasmine SHEN, 21 septembre 2015, Université Paris EST (dir. Jean Attali)
- Membre ou présidence de jurys de PFE dans 3 ENSA parisiennes (Paris-Val-de-Seine, Paris-La Villette, Paris-Malaquais) et 1 ENSA en région (Clermont-Ferrand), depuis 2010
- Membre ou présidence de jurys HMONP dans 5 ENSA franciliennes (Paris-Val-de-Seine, Paris-La Villette, Paris-Belleville, Versailles et Marne-la-Vallée) et 5 ENSA en régions (Normandie, Bretagne, Marseille, Nantes, Clermont-Ferrand) depuis 2007

### **PRIX ET DISTINCTIONS**

---

Trophées « Coup de cœur » de l'économie circulaire pour "L'architecture dans une économie circulaire", cours et séminaire de M1 à l'ENSA Paris-Malaquais, organisés par l'Institut national de l'économie circulaire, 2018